



يا قرضاوي
الإسلام براء من تطرفكم
وفكركم الظلامي

L'Union des oulémas musulmans
face aux activistes

Entre colère et suspicion

تهني
LLOYD
معاك



MULTIRISQUES
HABITATIONS

70 019 166

L'Edito

“Peut mieux faire”

Par Faouzi Bouzaiene

Qu'ils se révoltent contre des décisions présidentielles qu'ils jugent anticonstitutionnelles et attentatoires au processus démocratique, c'est leur droit consacré par la Constitution de 2014, celui d'avoir une opinion différente et opposée aux choix politiques nationaux. Qu'ils sollicitent leurs relations dans les institutions étrangères influentes sur la scène internationale afin de trouver des voies de réconciliation et d'arrangement, c'est compréhensible

celle-ci, qui consiste à solliciter l'aide étrangère non pas pour porter assistance (économique, financière ou sanitaire) à ses concitoyens mais pour s'imposer chez soi, pour rester aux commandes du pays contre la volonté du peuple, autrement dit pour «mater» ses compatriotes, dont le chef de l'Etat. Ce sont là des pratiques dangereuses dont les conséquences sont dévastatrices pour les pays. Et les exemples ne manquent pas (Libye, Syrie, Irak, etc.). Ce sont des pratiques fréquentes dans les pays sous-développés pour mater les dictateurs, or la Tunisie est une démocratie, naissante certes, mais dont le président a été élu démocratiquement au suffrage universel à plus de 72%.

“ *Les ex-maîtres de la Tunisie sous le règne des islamistes ne sont pas sûrs de retrouver leurs sièges au Parlement et leurs fauteuils de ministres, alors ils s'acharnent, manipulent, diffament, fuient la justice, se compromettent dans des affaires de lobbying opaques et restent sourds aux remontrances des Tunisiens qui ne cessent de leur répéter qu'ils sont désormais persona non grata.* ”

et acceptable tant que la souveraineté nationale est respectée et que les choix nationaux sont critiqués avec objectivité. Mais diffuser à l'étranger de fausses allégations pour porter atteinte à la crédibilité et au symbole de l'Etat tunisien, le président de la République, pour ignorer et ridiculiser le choix d'une large partie du peuple qui le soutient et tenter de souiller l'image de la Tunisie à une étape cruciale et à la fois critique de son histoire, est une ligne rouge qu'aucun Tunisien imbu de son appartenance à la patrie ne saurait tolérer ni justifier quels qu'en soient les arguments. La trahison a plusieurs facettes dont

Il aurait été plus ingénieux et plus crédible de se défendre par les moyens démocratiques, notamment en attendant les prochaines élections pour se faire réélire. Mais l'ardoise en termes de bilan économique et social de ces politiques aux abois est trop sale et le verdict du peuple est déjà connu. Les ex-maîtres de la Tunisie sous le règne des islamistes ne sont pas sûrs de retrouver leurs sièges au Parlement et leurs fauteuils de ministres, alors ils s'acharnent, manipulent, diffament, fuient la justice, se compromettent dans des affaires de lobbying opaques et restent sourds aux remontrances des Tunisiens qui ne cessent de leur répéter qu'ils sont désormais persona non grata.

Kaïs Saïed doit faire cesser tout cela, au plus vite. Sa lenteur devient un danger pour le pays et pour le devenir du processus du 25 juillet que les Tunisiens ont avalisé, sans même en connaître le contenu. L'on peut comprendre qu'un projet de refonte de tout le système de gouvernance nécessite du temps et de la patience, mais une grande lenteur peut porter atteinte aux intérêts du pays, à son image et même à la crédibilité de Kaïs Saïed, l'instigateur du nouveau projet politique, peut-être celui de la 3e République s'il

Sommaire

est avalisé par référendum. Il est grand temps de passer à l'étape suivante, informer officiellement les Tunisiens du programme politique futur et commencer à travailler. On dit que Kaïs Saïed est en train de travailler, beaucoup. Soit. Mais, c'est tout le pays qui doit se remettre à travailler, beaucoup et dans les plus brefs délais. C'est une question de survie pour une économie en agonie et une nation menacée de faillite économique et politique.

Alors, qu'attendez-vous Monsieur le président pour prendre les décisions qui s'imposent contre tous ceux qui ne respectent pas l'Etat et le peuple tunisiens, contre ceux qui, comme vous l'avez souligné à maintes reprises, ont «af-famé le peuple tunisien» et ceux qui mettent les bâtons dans les roues de la politique et de l'économie pour entraver la relance et la prospérité de la Tunisie. Le bilan de l'après-25 juillet, à plus de quarante jours du coup d'arrêt constitutionnel, est : «Peut mieux faire». Les Tunisiens attendent davantage et plus rapidement, parce que le danger d'un retour en arrière n'est pas totalement écarté et hante les esprits. La participation aux travaux de l'Union interparlementaire de deux députés gelés, chargés par le président gelé du Parlement dont les travaux et les prérogatives sont suspendus, en est la preuve. Des législateurs qui ne respectent pas la législation en vigueur, fut-elle instaurée dans des conditions exceptionnelles, est un acte éthiquement et politiquement condamnable, voire même juridiquement, selon des juristes.

Il faut faire cesser ces mascarades, à commencer par prendre les mesures qui s'imposent contre ces élus dont l'unique souci est de défendre leurs propres intérêts.

Les Tunisiens ont choisi la voie démocratique, c'est désormais une réalité, rien ni personne ne pourra changer cela. Mais ils refusent et rejettent la démocratie de façade qui, sous le parapluie des libertés individuelles et collectives et des droits de l'homme, favorise l'émergence et le renforcement des alliances politico-mafieuses et des réseaux terroristes. La démocratie repose certes sur des élections, mais pas seulement. Faut-il aussi que ces élections ne soient pas entachées de crimes électoraux et que certains des élus ne soient pas des barons de la corruption, de la contrebande et de l'économie parallèle, sans oublier ceux qui sont liés aux réseaux terroristes. ■



L'Union des oulémas musulmans face aux activistes
Entre colère et suspicion

L'Union des oulémas musulmans est de nouveau dans le collimateur de plusieurs organisations de la société civile dont le Parti destourien libre. La levée de boucliers vise les programmes de formation menés par l'UOM qui vient d'annoncer une nouvelle session pour ce mois de septembre. Considérant cette association comme «suspecte», de nombreux activistes se sont mobilisés pour mettre en garde contre les contenus extrémistes promus par l'UOM.

10

ACTUEL

■ Tunisie
La voie (désormais) balisée

14

■ Entre Parenthèses
L'ivresse du pouvoir

18



P14



P24

ECONOMIE

■ Coût du crédit

La partie émergée de l'iceberg

20

■ La monétisation massive du déficit annonce des perspectives inflationnistes

24

■ Différend algéro-marocain
L'UMA, en danger

26

■ Tourisme
Le management hôtelier est malade

30



P26

MAGAZINE

■ Vie de couple
Réussir son second mariage, est-il facile ?

38

■ Plaisirs de Tunisie
En mal de promotion

40



P40



P46

■ Les piliers partis, un délicat rajeunissement attend le Cinq national
Le plus dur commence...

42

■ Hommage à un géant du VB national
Bounatouf, bâtisseur de la légende marsoise

46

PROFITEZ DES 100 JOURS SAYARA BY ATB



POUR L'ACHAT D'UNE VOITURE
NEUVE OU D'OCCASION*
OFFRE VALABLE DU 15 JUIN AU 25 SEPTEMBRE

CONCESSIONNAIRES PARTENAIRES



ATB
البنك العربي لتونس



N° Centre de la Relation Client : 70 026 257

*OFFRE VALABLE CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES EN TUNISIE

Le message de Saïed aux Américains



«Ils parlent de coup d'Etat, sauf qu'ils ne comprennent rien à la loi et la déforment. Un coup d'Etat se fait en dehors du cadre constitutionnel alors que j'ai appliqué un texte de la Constitution afin de préserver la Tunisie d'un danger imminent. Ils ont considéré l'Etat comme un butin, et cru qu'on peut se jouer des institutions et affamer le peuple.» C'est en ces termes que Kais Saïed s'est adressé aux membres du Congrès US dont font partie notamment les sénateurs Chris Murphy et Jon Ossoff. La rencontre a été pour le chef de l'Etat une occasion pour dissiper certaines inexactitudes et rumeurs. La précision était de mise. Faisant référence à la crise sanitaire due à la Covid-19 qui a ébranlé le pays, Saïed soulignera que «les morts se comptaient par centaines chaque jour. Les citoyens ne disposaient pas d'oxygène et d'un minimum d'équipements médicaux pour les sauver d'une mort certaine». Autre précision du président de la République : «L'Etat commençait à s'effondrer parce qu'ils ont entrepris de le diviser et se sont accaparé tous les rouages. J'ai dû me saisir de la Constitution qui me permet de prendre des mesures exceptionnelles, dans le respect du texte et de ses dispositions, mais aussi de l'éthique».

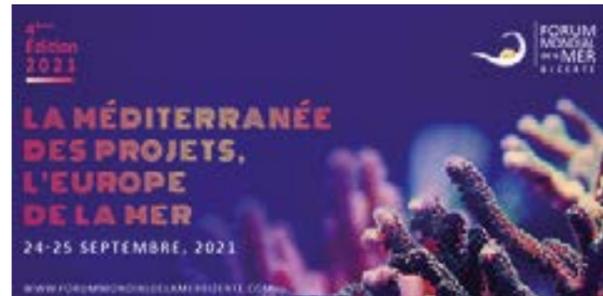
«Le pouvoir politique revient au peuple. Tous les gouvernements libres ont pour assise le pouvoir du peuple... Et au peuple le droit de changer de gouvernement quand cela est nécessaire...», a-t-il affirmé en s'adressant au sénateur du Connecticut tout en rappelant qu'il est féru d'Histoire américaine.

Kais Saïed a tenu à réaffirmer, une nouvelle fois, que le 25 juillet n'a été en aucun cas un coup d'Etat, assurant qu'il a passé plus de 30 années à enseigner le droit constitutionnel, notamment américain : «Le but, c'est la liberté. Le but, c'est de permettre à tous les citoyens en Tunisie de vivre en liberté. Pourtant, certains s'adressent aux parties étrangères pour porter atteinte à l'image de leur pays et celle de leur président. Ils payent des sommes d'argent pour faire du lobbying. J'appelle de ce fait nos amis américains à comprendre l'aspiration du peuple tunisien, à se rappeler comment les citoyens sont sortis en masse exprimer leur joie. Pour le peuple, c'était comme si un cauchemar prenait fin.»

Kais Saïed n'a pas manqué de rappeler, ou plutôt de préciser, que la Tunisie est un Etat souverain comme le dispose la Constitution et que cette souveraineté revient au peuple en premier lieu.

Le message est clair, pourvu qu'il soit saisi et bien compris.

«La Méditerranée des projets»



Placée dans l'agenda de l'automne 2021 entre le Congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (Marseille, France), la COP 15 (Kunming, Chine) et la COP 26 (Glasgow, Ecosse), cette quatrième édition du Forum mondial de la mer (Bizerte, Tunisie) sera tout entière consacrée à «La Méditerranée des projets», ainsi qu'à l'engagement de l'Union européenne pour les océans (Mission Starfish). Elle sera également l'occasion d'annoncer le Parlement méditerranéen de la mer, regroupant des élus des différents pays du littoral méditerranéen. Seul rendez-vous au Sud de la Méditerranée consacré aux enjeux maritimes, le Forum mondial de la mer-Bizerte s'est rapidement imposé comme le lieu de toutes les expressions, tant celles des pays riverains de la Méditerranée que du continent africain dont Bizerte est le point le plus septentrional. Présidé depuis 2019 par Pascal Lamy, ancien directeur général de l'OMC, le Forum mondial de la mer-Bizerte a été suivi dans sa version virtuelle par plus de dix mille participants en juillet 2020. L'édition 2021, qui se tiendra les 24 et 25 septembre, sera au format hybride.

Une promenade en hommage à Gisèle Halimi

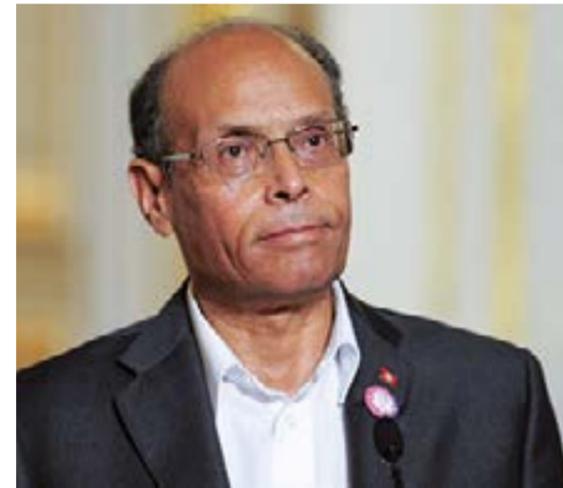
Une partie des rives de Seine, située entre le pont des Invalides et le pont de l'Alma (7e arrondissement), honore la mémoire de l'avocate, militante féministe et anticoloniale.

Une promenade pour un hommage : la maire de Paris a inauguré, le 31 août, la promenade Gisèle-Halimi, en mémoire de l'avocate féministe disparue en 2020. Celle-ci est située, rive gauche, entre le pont des Invalides et le pont de l'Alma, dans le 7^e arrondissement, son dernier lieu de résidence, conformément à la délibération adoptée par le Conseil de Paris en avril 2021.

Avocate, militante féministe et femme politique franco-tunisienne : les combats et engagements de Gisèle Halimi, née Zeïza Gisèle Élise Taïeb le 27 juillet 1927 à La Goulette, en Tunisie, furent nombreux.



Moncef Marzouki dans le rôle d'un «nabbar»



L'ancien président provisoire, Moncef Marzouki, s'affiche dans le rôle de donneur de leçon, comprendre de «nabbar» et ose critiquer un président en exercice élu au suffrage universel par une large frange de nos électeurs, Kais Saïed, qu'il accuse d'avoir «divisé les Tunisiens, d'une manière sans nulle autre pareille». Il y a du vrai dans ce que dit cet ex-président provisoire puisque Saïed a réellement divisé les Tunisiens en écartant les islamistes et leurs sbires du pouvoir, en s'attaquant aux contrebandiers, aux corrompus et aux spéculateurs de tous genres, cela pour protéger les uns contre les malversations des autres.

S'étant exprimé dans un post sur sa page facebook, Marzouki considère que «trois principales missions incombent au président de la République : la première est de fédérer un peuple qui est forcément traversé par des conflits interminables ; la deuxième est de veiller sur l'unité de l'Etat et la cohérence de ses institutions et son action dans le cadre de la Constitution et de la suprématie de la loi ; et la troisième est de veiller à l'indépendance de la patrie et la dignité du citoyen». Tout cela est bien beau sauf que de mémoire d'homme, l'ex-président provisoire n'avait pas assumé ces trois missions lors de son passage au palais de Carthage qui avait perdu de son aura durant ce mandat provisoire prolongé avec la complicité d'Ennahdha qui jouait le rôle de maître de bord dans la préparation de la «meilleure constitution du monde».

Il semble que le sieur Marzouki n'arrive pas à se faire à l'idée qu'il avait raté la chance que lui avait offert le parti de Ghannouchi en l'intronisant président provisoire de la République. Il ne s'était pas aligné aux côtés du peuple, il a préféré être un bon élève du parti islamiste.

Aujourd'hui, les dès sont jetés. Les Tunisiens ne veulent plus entendre ceux qui ont été à l'origine de la faillite de l'Etat et des difficultés qu'ils vivent aujourd'hui.

Trois entreprises publiques en quête de financement



La STEG, la STIR, et l'ETAP, trois entreprises publiques, sont dans la tourmente en raison d'une situation financière difficile. Une réunion a été consacrée à l'examen des «possibilités existantes pour le financement de ces entreprises en l'étape actuelle, et la nécessité de les appuyer afin qu'elles continuent à jouer leur rôle stratégique dans l'économie nationale».

Cette rencontre, à laquelle ont pris part la chargée du ministère des Finances, Sihem Boughdiri Nemsia, le gouverneur de la Banque centrale, Marouane Abassi, le ministre de l'Industrie, de l'énergie et des mines par intérim, Mohamed Boussaïd, et les directeurs généraux des trois entreprises, a conclu à «la nécessité d'approfondir la réflexion sur les solutions possibles pour surmonter les problèmes financiers de ces entreprises».

Il a été convenu de réfléchir sur «la restructuration de ces entités, la mise en œuvre des réformes nécessaires en vue de les redresser, et la manière d'y introduire les mécanismes de bonne gestion».

Entre la Cité des sciences et l'IRD



Une convention de partenariat a été signée entre la Cité des sciences à Tunis (CST) et l'Institut français de recherche pour le développement (IRD) portant sur l'échange de connaissances et d'expertises et le renforcement des moyens matériels de la cité des sciences. Cette convention vise à promouvoir la culture scientifique auprès de la population tunisienne.

Des représentations régionales de la Cité des sciences seront bientôt installées à Jendouba, Kairouan, Sfax et Gabès en vue de faire bénéficier une large population des activités scientifiques de la CST. Cette convention vise aussi à renforcer les capacités des compétences tunisiennes à travers des stages de formation à l'étranger. Elle a également pour objectif d'inciter les jeunes à choisir les filières scientifiques, estimant que le développement d'une société dépend de la science.

La BERD nomme deux nouveaux responsables au Maroc et en Tunisie

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) vient de procéder à la nomination de deux nouveaux responsables au Maghreb. Le Français Antoine Sallé de Chou va prendre ses fonctions comme directeur des opérations de la banque au Maroc succédant à la

franco-canadienne Marie-Alexandra Veilleux-Laborie.

Basé à Casablanca, Antoine Sallé de Chou indique vouloir «continuer à soutenir le pays par le biais d'investissements, de conseils aux petites entreprises et d'un dialogue politique, afin de renforcer son économie et de faire progresser son secteur privé.»

Il a souligné qu'il avait rejoint en 2017 la Tunisie comme chef de bureau où il a géré une augmentation significative des investissements de la Banque et renforcé l'engagement politique avec les autorités, notamment sur l'approche de la transition vers une économie verte de la BERD.



Antoine Sallé de Chou

Pour sa part, Nodira Mansurova succède à Antoine Sallé de Chou au poste de responsable des investissements et des opérations de la BERD en Tunisie. «Forte des succès de la BERD dans le pays, je me réjouis de poursuivre notre travail avec les autorités tunisiennes, la communauté des donateurs et d'autres partenaires stratégiques pour soutenir et faire avancer les priorités économiques du pays, faciliter le développement du



Nodira Mansurova

secteur privé, les investissements verts et une croissance durable et inclusive», commente-t-elle.

De double nationalité, ouzbèke et britannique, cette titulaire d'un Bachelor en relations économiques internationales de University of World Economy and Diplomacy (UWED) de Tashkent (1994-2000) a rejoint la BERD en 2001.

Nodira Mansurova et Antoine Sallé de Chou dépendront directement d'Heike Harmgart, directrice générale de la BERD pour la région Sud et Est de la Méditerranée (Semed).

22 janvier 2022, journée de la Tunisie à «Expo Dubai 2020»

La journée de la Tunisie à «EX-PO-Dubai 2020» aura lieu le 4 janvier 2022 et le pavillon national sera aménagé sur une superficie de 438 mètres carrés et comprend un espace de vente des produits artisanaux à haute qualité et un restaurant pour la



vente des plats tunisiens, selon un communiqué du ministère du Commerce et du développement des exportations. Les Emirats arabes unis abritent, à partir du 1er octobre 2021 jusqu'au 31 mars 2022, pour la première fois pour un pays arabe, la plus importante manifestation internationale ou l'exposition universelle «EXPO Dubai» et ce, sur le thème «Connecter les esprits, construire le futur».

L'annonce du ministère du Commerce intervient suite à la réunion tenue vendredi 27 août 2021 par les organisateurs de la participation tunisienne, en l'occurrence les ministres du Commerce, du Tourisme, des Affaires culturelles, de la Jeunesse et du sport et de l'intégration professionnelle et des Technologies de la communication sur les grandes lignes de cette participation.

Une économie rongée par les FFI

L'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (Unicri) et l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) viennent de publier une étude sur les flux financiers illicites (FFI) et la récupération des actifs en Tunisie.

D'après l'enquête de l'Unicri et la GIZ, le montant total des sorties de capitaux illicites, en 2013, a atteint près de deux milliards de dollars (5,6 milliards de dinars, à prix constants), ce qui correspond à environ 181 dollars (507 dinars) par habitant, selon l'enquête.

La Tunisie se classe huitième pays le plus corrompu de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Mena). Selon «Global Financial Integrity», l'économie tunisienne est entièrement rongée par les FFI. Elle subit une perte de plus de 1,2 milliard de dollars (3,4 milliards de dinars) par an. Il faut saisir l'impact de cette perte sur l'économie tunisienne et la vie quotidienne des Tunisiens moyens.

ALL NEW **KORANDO**
UNE VALEUR SURE
OÙ QUE VOUS SOYEZ



SSANGYONG



WWW.SSANGYONGTUNISIE.COM



SsangyongTunisie.officialle

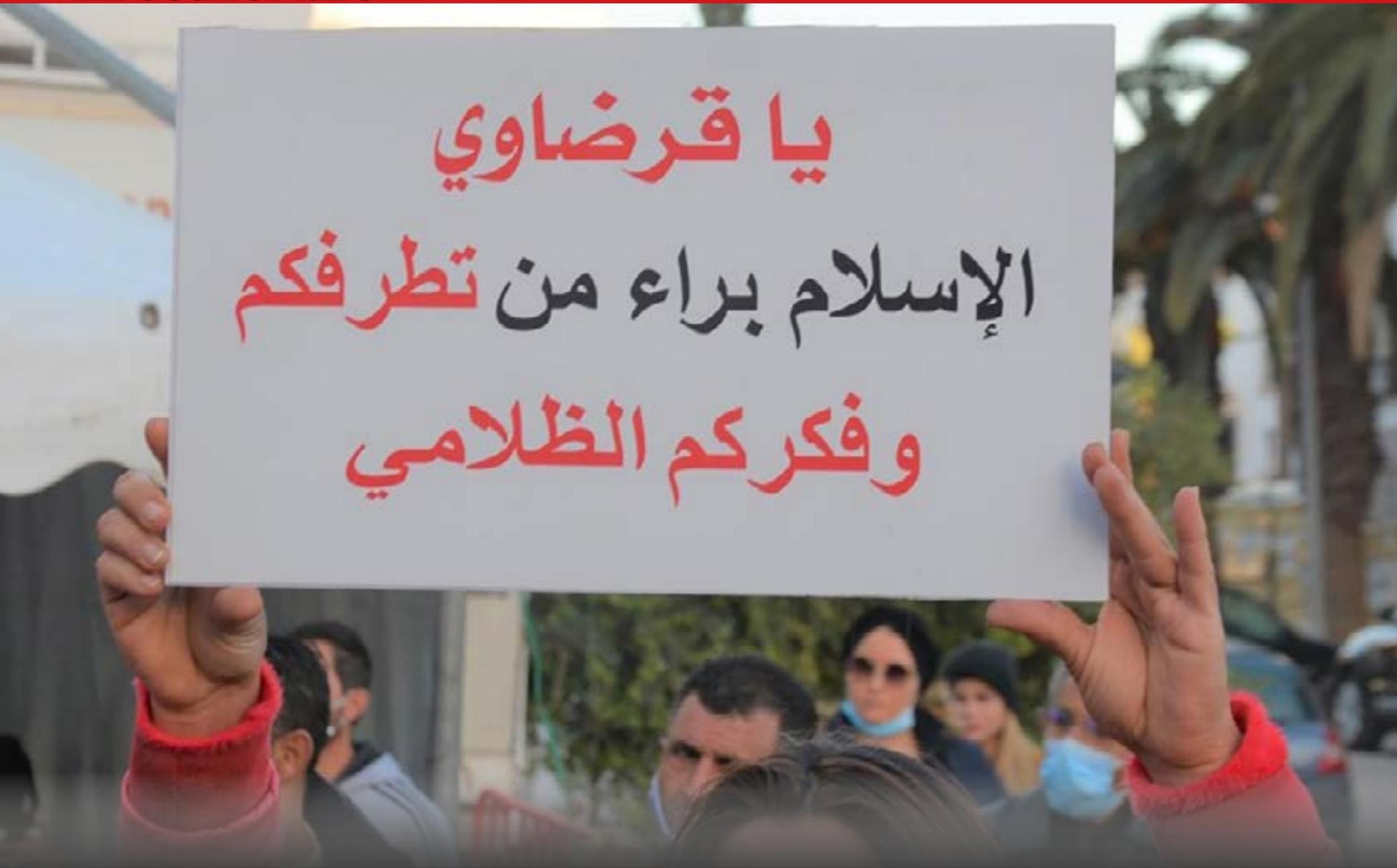
AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VEHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de soussa, GP1 Km7 2033 - Mégine
Tél.: (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 250

SFAX - Rte de Gabès, bvd de l'environnement, km 2,5 - Sfax
Tél.: (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Soussa
Tél.: (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

CABES - Rte de Tunis, Km 0,5 BP 31 - 6001 Hachod Gabès
Tél.: (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151



L'Union des oulémas musulmans face aux activistes Entre colère et suspicion

Par Hatem Bourial

L'Union des oulémas musulmans est de nouveau dans le collimateur de plusieurs organisations de la société civile dont le Parti destourien libre. La levée de boucliers vise les programmes de formation menés par l'UOM qui vient d'annoncer une nouvelle session pour ce mois de septembre. Considérant cette association comme «suspecte», de nombreux activistes se sont mobilisés pour mettre en garde contre les contenus extrémistes promus par l'UOM.

Il y avait grande foule, le 3 septembre dernier, devant le siège de l'Union des oulémas musulmans. Les manifestants s'étaient rassemblés après un appel du Parti destourien libre pour un sit-in dénommé «Femmes tunisiennes en colère». Des slogans hostiles à cette organisation qualifiée de «terroriste» étaient scandés qui remémoraient la très importante mobilisation dont le PDL avait été l'instigateur il y a quelques mois en ces lieux. C'est une annonce de l'UOM qui a mis le feu aux poudres. L'organisation d'obédience islamiste et classée comme terroriste dans plusieurs pays avait en effet publié ses programmes de formation pour la nouvelle saison. Cette annonce avait suscité la stupéfaction de plusieurs organisations de la société civile dont l'Observatoire national

pour la défense du caractère civil de l'État. Alors que les activistes engagés sur ce front précis attendaient la fermeture immédiate de cette union des oulémas jugée subversive et opposée aux lois tunisiennes, il n'en était rien. Au contraire, sans coup férir, l'UOM poursuivait ses programmes de formation dont les contenus sont jugés discutables.

Les ripostes aux projets fondamentalistes

La mobilisation n'a pas tardé avec un premier coup de semonce émanant de l'Observatoire national pour la défense du caractère civil de l'État. Tout de suite après, le PDL a mis en branle sa base militante pour une grande manifestation féminine pour défendre le caractère civil de l'État. Toutes les réactions hostiles à l'UOM se sont polarisées autour de questions sensibles comme la crainte d'un enseignement parallèle, l'opposition latente au Code du statut personnel ou aux principes constitutionnels tunisiens. Défendant à la fois le caractère civil de l'État et l'unité du système éducatif, les opposants à la présence de l'UOM en Tunisie sont déterminés à empêcher cette «officine» à aller au bout de ses intentions. Alors qu'ils s'attendaient à une interdiction de cette union dont ils contestent le fondamentalisme, ils se sont retrouvés au pied du mur après l'annonce d'un nouveau programme de formation. La réaction a été à la mesure de la colère générée par ce qui a été considéré comme un défi par la société civile. De fait, le danger intégriste a été de nouveau montré du doigt et les enjeux de la présence d'organisations ayant des liens potentiels avec le terrorisme, ont été pesés par l'opinion publique. Sur quels facteurs repose ce rejet de l'UOM et comment s'est structurée la riposte au projet de cette organisation ? C'est ce que nous essaierons de voir dans les trois points suivants.

1. Le précédent de Regueb

Les Tunisiens dans leur grande majorité ont été ébranlés par les révélations de l'affaire de Regueb, il y a deux ans. Dans cette localité du Centre de la Tunisie, une école se présentant comme coranique, avait plutôt le profil d'une usine de lavage de cerveaux. Des jeunes y étaient embrigadés, voire séquestrés, avec l'assentiment de leurs parents, eux-mêmes militants fondamentalistes. Mise en lumière par les médias, cette affaire impliquait aussi des suspicions de viols sur mineurs et plusieurs types de maltraitements. La grande émotion consécutive à cette affaire a attiré l'attention du public sur ce qui pouvait se tramer à l'ombre des réseaux islamistes qui continuaient à essaimer dans le pays. La période post-révolution a été propice à

« Il est clair que ce vaste secteur informel dans le domaine de l'éducation privée devra être réglementé et efficacement contrôlé. Ceci n'ira certainement pas de soi, car tous les tenants de ce secteur croient pouvoir bénéficier du fait accompli tout en s'abritant derrière des façades utilisant le religieux à des fins politiques et idéologiques. »

« C'est le Parti destourien libre qui s'est montré le plus tenace et engagé face à la montée de ces réseaux porteurs d'une contre-culture islamiste. »



La présence d'une section de l'Union internationale des oulémas musulmans fait face à une farouche opposition populaire

l'émergence de plusieurs organisations qui recrutent des combattants pour les zones de conflit en Syrie ou en Libye et participaient à l'endoctrinement de toute une jeunesse déboussolée. Le cas de la pseudo-école coranique de Regueb a été vécu comme un électrochoc par l'opinion publique et a prévenu sur les dérives potentielles.

2. L'essaimage des réseaux fondamentalistes

Partout en Tunisie, des associations d'obédience islamiste, souvent liées aux Frères musulmans ou aux courants salafistes, opéraient un maillage systématique du territoire. Les uns ouvraient des écoles parallèles à tour de bras et à fonds perdus. D'autres noyautaient méthodiquement les cités populaires en offrant des prestations sociales contre un alignement idéologique. D'autres encore investissaient sur la communication via des radios ou bien encadraient la jeunesse de manière quasiment militaire. Ces réseaux sont toujours présents et opérationnels un peu partout dans le pays et si l'État a repris le contrôle des mosquées, toutes ces structures lui échappent et continuent à proliférer.

3. La vigilance du PDL et de la société civile

C'est le Parti destourien libre qui s'est montré le plus tenace et engagé face à la montée de ces réseaux porteurs d'une contre-culture islamiste. Au nom de l'unité de l'enseignement et de la modernité, ce parti s'est notamment opposé à l'Union des oulémas musulmans et aussi aux contenus fondamentalistes remettant en question le Code du statut personnel.

En fait, ce parti a pratiqué une guérilla permanente en contestant frontalement la mainmise d'Ennahdha et en dénonçant les connivences de ces réseaux avec les courants islamistes représentés au Parlement désormais suspendu.

Dès 2011, plusieurs organisations de la société civile ont prévenu l'opinion publique à propos des stratégies de quadrillage du territoire par les islamistes et leur soutien à des organisations comme l'Union des oulémas musulmans. Au fond, cette vigilance semble avoir donné ses fruits, même si de nombreux activistes regrettent le manque de détermination des pouvoirs publics successifs à juguler cette nébuleuse en expansion permanente et aux moyens financiers pléthoriques.

Et maintenant, que faut-il attendre ?

Allons-nous vers une mise au pas de l'Union des oulémas musulmans ou bien cette organisation va-t-elle poursuivre ses activités en toute quiétude? Quid de la transparence dans la gestion de ce type d'associations réputées bénéficier de fonds étrangers et difficilement traçables? Ces questions sont appelées à se poser alors qu'une vaste campagne contre toutes les formes de corruption est engagée au sommet de l'État.

Car, fortes de l'appui de partis politiques et de lobbies islamistes, ces associations fondamentalistes qui ont essaimé partout, devraient rendre des comptes et se conformer plus strictement à la législation qu'elles ne l'ont fait auparavant. Il est clair que ce vaste secteur informel dans le domaine de l'éducation privée devra être réglementé et efficacement contrôlé. Ceci n'ira certainement pas de soi, car tous les tenants de ce secteur croient pouvoir bénéficier du fait accompli tout en s'abritant derrière des façades utilisant le religieux à des fins politiques et idéologiques.

Reste à savoir si les autorités compétentes ouvriront ce chantier dans les prochains mois ou si elles continueront à temporiser malgré l'étendue des dégâts que dénoncent les activistes. Ainsi, qu'en sera-t-il des résultats pratiques de la dernière mobilisation de l'Observatoire national pour la défense du caractère civil de l'État, du Parti destourien libre et de plusieurs forces vives? L'Union des oulémas musulmans tiendra-t-elle ses prochaines sessions de formation ou bien y mettra-t-on le holà? La question reste posée alors que la petite phrase de Abdelfattah Mourou résonne encore dans toutes les oreilles. Juste après la Révolution, parlant d'enseignement, ce dernier avait affirmé que «dans dix ans, vous ne reconnaîtrez plus vos enfants». Parlait-il de ces centres d'endoctrinement que sont les étranges pépinières de l'Union des oulémas musulmans? Il est fort probable que oui, car le quadrillage du territoire par ce type d'institutions pieuses devait contribuer à l'islamisation par le bas et produire des générations formatées par les militants du fondamentalisme triomphant. ■

“ **Alors que les activistes engagés sur ce front précis attendaient la fermeture immédiate de cette union des oulémas jugée subversive et opposée aux lois tunisiennes, il n'en était rien. Au contraire, sans coup férir, l'UOM poursuivait ses programmes de formation dont les contenus sont jugés discutables.** ”

VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE TOUJOURS À PORTÉE DE MAIN AVEC WININTI BY BH ASSURANCE

100% en ligne | Payez moins cher | Votre protection en quelques clics

- LA SIMULATION DE TARIF DE VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE.
- LA DÉCLARATION DE SINISTRE AUTOMOBILE EN LIGNE.
- SOUSCRIPTION 100% EN LIGNE DE VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE.
- LE PAIEMENT SÉCURISÉ DE VOS ÉCHÉANCES





Tunisie

La voie (désormais) balisée

Seul maître à bord, Kaïs Saïed est appelé plus que jamais à concrétiser ses promesses

Yasmine Arabi

Ceux qui comptaient sur l'administration Biden pour débouter le président Kaïs Saïed et les reconduire au pouvoir, contre vents et marées, devront se résigner à accepter le fait accompli et à cesser d'entraver le processus engrangé le 25 juillet 2021. Le coup de force constitutionnel, qu'ils condamnent fortement et dénoncent vertement, est approuvé par la majorité du peuple tunisien et cela, les Américains l'ont finalement compris et approuvé à leur tour.

C'est le tweet du sénateur Chris Murphy, publié après sa rencontre avec le président tunisien et résumant les décisions, sinon les appréciations, de la délégation des représentants démocrates du Congrès américain, qui l'a attesté. Le sénateur américain, fervent défenseur du «Printemps arabe», y a clairement indiqué que ce qui compte pour les Etats-Unis est de protéger la démocratie, soulignant que son pays

se tient aux côtés du peuple tunisien, qui lui revient de choisir le modèle de réforme politique, et ne soutient aucun parti aux dépens des autres. Les choses sont désormais claires et la voie libre est balisée devant Kaïs Saïed qui a su convaincre les Américains.

Mais attention ! Les Tunisiens, qui lui ont accordé leur confiance et qui comptent sur lui pour les sortir de la série sans fin des crises politiques et du désastre économique dans lesquels ils ont été embourbés au cours de la décennie islamiste, ne lui ont pas signé un chèque en blanc et attendent impatiemment que Kaïs Saïed, désormais seul maître à bord de l'Etat après avoir accumulé tous les pouvoirs, mette à exécution toutes ses promesses, toutes sans exception et sans plus tarder. Et c'est à eux qu'il rendra tôt ou tard des comptes.

Feu vert des Américains

Si les besoins vitaux les plus urgents sont d'ordre économique et social (emploi, pouvoir d'achat,

santé, éducation), outre les problèmes de développement qui s'accumulent et s'aggravent (pénurie d'eau potable, dégradation des infrastructures), la reddition des comptes politiques est primordiale pour les Tunisiens. C'est une nécessité, voire même une urgence afin de pouvoir recouvrer la confiance en les institutions de l'Etat, aujourd'hui quasiment en panne, et permettre leur bonne remise en marche. La stratégie adoptée par Kaïs Saïed, qui a commencé par la traque des pratiques commerciales illicites (monopole, spéculation), ne correspond pas, en effet, aux attentes les plus immédiates de la plupart des Tunisiens, très impatients de voir les députés gelés, certains responsables de partis politiques, des magistrats, avocats et autres hommes d'affaires soupçonnés de grande corruption répondre de leurs actes devant la justice. Mais l'espoir né du coup de force du 25 juillet dernier nourrit leur patience -malgré le passage à vide qui dure depuis sept semaines- et leur optimisme de bâtir une Tunisie nouvelle, moins cor-

rompue, plus prospère, plus nationaliste, après le «limogeage» constitutionnel des islamistes.

La dernière entrevue Saïed-Murphy a contribué de manière importante à baisser l'inquiétude générale devenue perceptible au fil des jours en l'absence d'annonces claires sur l'après-25 juillet. Implicitement, les Américains ont donné leur feu vert au projet politique de Saïed, dont on commence à percevoir les contours qu'il divulgue au compte-gouttes à chacune de ses sorties et de ses rencontres en aparté avec les représentants de la société civile, du monde des affaires ou des membres du gouvernement en exercice. Kaïs Saïed a, à chaque fois, lâché des messages permettant d'entrevoir son programme qui reposerait sur une petite constitution provisoire et un projet de réforme du système politique et électoral qui sera proposé à un référendum. Il y a un autre élément non négligeable dans le programme de Saïed, qui risque de déplaire à beaucoup de Tunisiens et qui stipule «qu'aucun citoyen ne sera visé ou exclu pour ses idées, ses convictions ou ses croyances». Ceci traduit fidèlement l'esprit de la Constitution de 2014, mais qui n'est pas pour plaire aux adeptes de la dissolution du parti Ennahdha pour les crimes politiques, économiques et sociaux commis au cours de la décennie 2011-2021, sans oublier sa responsabilité politique, peut-être même pénale, quant aux assassinats politiques et l'implantation du terrorisme en Tunisie, dont la présidente du Parti destourien libre et ses partisans, ainsi que beaucoup de citoyens non partisans du PDL mais qui partagent la même revendication. Il ne faudra donc pas compter sur Kaïs Saïed pour traduire devant la justice Rached Ghannouchi pour le simple fait qu'il soit le président d'Ennahdha et le leader des islamistes et de l'islam politique.

Cependant, le chef de l'Etat a de quoi demander des comptes au parti Ennahdha, des comptes politiques et financiers, sur la base des enquêtes et des rapports de la Cour des comptes qui l'a épinglé, avec d'autres partis politiques, lors des campagnes électorales précédentes. Mais, à ce jour, aucun responsable politique n'a été inquiété pour cela, sauf pour des crimes de droit commun de types diffamation, corruption ou outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions (affaire de l'aéroport). Il ne faut donc pas non plus compter sur Kaïs Saïed pour mettre hors service les deux antennes (de Tunis et de Sfax) de l'Union d'Al Qaradhaoui parce que celui-ci est l'un des idéologues de l'islam politique. Cependant, qu'attend-il, s'interrogent nombre de Tunisiens, pour enquêter sur les financements étrangers de ces deux structures et sur les programmes qui y sont enseignés et qui prônent la radicalisation, ce qui est contraire aux principes de la Constitution tunisienne, au projet de société et à l'histoire réformatrice de la

“ Il ne faudra pas compter sur Kaïs Saïed pour traduire devant la justice Rached Ghannouchi pour le simple fait qu'il soit le président d'Ennahdha et le leader des islamistes et de l'islam politique. ”

“ Le président est appelé à communiquer et à faire participer les forces vives de la nation pour tracer la voie de la 4e étape après le 14 janvier 2011, mais la classe politique est aussi appelée à changer de visages, de méthodes, de calculs et de visions... ”

Face aux fortes pressions étrangères, notamment américaines, Kais Saïed n'en démord pas



Tunisie ? Le dossier est à n'en point douter complexe et sujet à pression étrangère, notamment de l'axe turco-qatari qui soutient l'islam politique. A ce jour, rien n'indique que le président de la République entend l'ouvrir, il n'en a pipé mot.

Kais Saïed face au front intérieur

De grands chantiers attendent les Tunisiens qui aspirent à une nouvelle Tunisie libre, démocratique et prospère. La tâche est ardue et nécessitera des années, mais la balle est dans leur camp. C'est en unissant leurs forces et leur volonté qu'ils pourront les concrétiser et peut-être rattraper le temps perdu et les retards accumulés. En tant que président de la République, Kais Saïed a les prérogatives pour faciliter le lancement de ces chantiers mais il ne pourra le faire seul, isolé dans sa bulle présidentielle. Et il doit le faire maintenant. Les Tunisiens s'inquiètent du flou qui plane sur l'avenir politique de la Tunisie, personne ne sait combien de temps ils pourront patienter encore. Les partenaires étrangers aussi s'inquiètent, leurs communiqués successifs et les multiples rencontres avec des acteurs politiques et de la société civile l'attestent. Il y a urgence en effet, car tout retard profite à ceux qui cherchent à semer le doute et à inquiéter davantage les Tunisiens, notamment en prétendant une ingérence outrageuse des partenaires étrangers sur le cours des événements. Or, la Tunisie n'est pas un îlot dans le désert, ses partenaires étrangers y ont investi et l'ont soutenue économiquement et dans sa lutte contre la pandémie de

la Covid. Leurs inquiétudes sont légitimes, ainsi que leurs appels à la remise en marche des institutions de l'Etat, dont le Parlement, autrement dit le retour à une situation normale qui garantit un climat d'affaires préservant leurs investissements et un climat politique qui permet des relations «normales», basé sur des relations entre institutions.

Ce qui compte donc aujourd'hui, c'est le front intérieur. Mais les Tunisiens sont-ils aussi unis et volontaires que nécessaire pour sauver le processus du 25 juillet ? La guerre contre les prix lancée par Kais Saïed est un échec, les résistances sont aussi fortes que multiples. Les soucis et les revendications des partis politiques n'ont pas changé depuis 2011 et se concentrent sur les nominations du Chef du gouvernement, des ministres et autres hautes fonctions dans l'Etat. Ils n'ont rien fait quand la Tunisie se noyait sous la corruption, ni aujourd'hui pour soutenir les mesures de baisse des prix et de lutte contre la spéculation. Ils sont, toutefois, prompts à former un front contre Kais Saïed pour le sortir de son isolement. En effet, le président est appelé à communiquer et à faire participer les forces vives de la nation pour tracer la voie de la 4e étape après le 14 janvier 2011, mais la classe politique est aussi appelée à changer de visages, de méthodes, de calculs et de visions et peut-être même, à laisser sa place à une autre classe politique plus conforme au nouveau modèle de gouvernance que Kais Saïed projette de mettre en place et de faire valider par les Tunisiens par référendum. ■

“
Implicite-
ment, les Américains ont donné leur feu vert au projet politique de Saïed, dont on commence à percevoir les contours qu'il divulgue au compte-gouttes à chacune de ses sorties et de ses rencontres en aparté avec les représentants de la société civile, du monde des affaires ou des membres du gouvernement en exercice.”

DANS UN MONDE QUI CHANGE, ON PEUT VIVRE AILLEURS ET RESTER CONNECTÉ AU PAYS



OFFRE TUNISIENS À L'ÉTRANGER

- Un tarif préférentiel sur les crédits immobiliers
- Gestion des comptes à distance
- Pack Carthage avec des conditions privilégiées.

Tél. : +216 39 154 800 | Email : tre.ubci@ubci.tn
www.ubci.tn



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي لتجارة والمصارف

La banque
d'un monde
qui change



Plus que jamais, le président d'Ennahdha est dans le collimateur de ses opposants

L'ivresse du pouvoir

Par Samy Chambeh

Gel de la candidature de Imed Hammami, montée des protestations, consolidation du clan anti-Ghannouchi au sein du parti et reconnaissance par nombre de dirigeants influents de l'échec dans la gestion du pays, autant de signaux qui attestent que le mouvement Ennahdha est en pleine zizanie. L'excès de confiance et l'ivresse du pouvoir semblent avoir eu raison du parti islamiste, de ses acolytes et de tous les partis politiques qui ont pactisé avec lui durant l'amère décennie qu'a connue notre pays.

«Le changement ne se produit que dans une crise. Et les actions qui sont entreprises dans ce cadre dépendent des idées qui traînent autour»

Milton Friedman (Prix Nobel d'économie)

Manifestement, le coup de tonnerre politique du 25 juillet dernier sur fond d'activation par le chef de l'Etat de l'article 80 de la Constitution tunisienne et de ce qui s'est ensuivi comme gel de l'ARP, de levée de l'immunité des députés et de limogeage du Chef du gouvernement, aura été fatal au parti Ennahdha qui est plus que jamais menacé d'implosion.

C'est certain que l'histoire nationale et la mémoire collective retiendront le jour de la célébration du 64e anniversaire de la proclamation de la République, où il a été mis fin au chaos et à l'instabilité, voire à la turbulence politique qui ont tant nui au pays.

Force est de reconnaître que la vision radicale du parti islamiste, ses dogmes occultés ou ensevelis par une civilité douteuse, ses abus et malversations et surtout sa totale déconnexion des préoccupations des citoyens ont précipité cette tournure des événements.

Mais le fait que plusieurs de ses dirigeants notoires commencent à saisir, enfin, qu'une page de l'histoire de la Tunisie contemporaine vient d'être

tournée et qu'un point final semble avoir été mis au règne maléfique du parti islamiste qui aura laissé des séquelles profondes aux plans économique, sociétal (altération des repères identitaires), sécuritaire (terrorisme) et culturel, est-ce une forme de reconnaissance sincère de leur responsabilité dans le cuisant échec ou s'agit-il plutôt d'un artifice ou d'une manœuvre politicienne de la part de ce parti pour se refaire une virginité et sauver la face en se repositionnant de nouveau sur la scène pour récupérer son électorat qui ne cesse de se rétrécir comme une peau de chagrin et regagner en popularité ?

A vrai dire, la tâche de la conduite des affaires publiques de la part du mouvement Ennahdha a toujours été facilitée par une opposition en manque de confiance, dispersée, voire divisée.

Et à chaque fois que l'opinion tiquait ou à chaque scrutin, le parti islamiste usait de tous les subterfuges pour se maintenir au pouvoir, en faisant des promesses qui dépassaient, et de loin, les capacités de l'économie nationale ou en entretenant l'illusion que l'intérêt général primait dans tous les cas de figure sur celui partisan ou particulier.

Comment décrypter les causes de l'échec de ce parti qui reste l'acteur politique majeur tout au long de la dernière décennie ?

En fait, c'est là la rançon de l'impréparation : les structures du parti islamiste ne croyaient pas que ce jour pourrait arriver. D'ailleurs, c'est tout l'écosystème politique national qui est encore en plein désarroi.

En fait, même lors de la Révolution du 14 janvier 2011, les nahdhaouis sont arrivés au pouvoir dans un état d'impréparation manifeste. En témoigne les années du règne de la Troïka (mouvement Ennahdha, parti Ettakattol et le CPR) où les tergiversations et les bévues se sont multipliées à une large échelle jusqu'à ce que les acteurs politiques se ressaisissent et parviennent, avec l'aide de la société civile, à interrompre ledit règne.

Ils (les nahdhaouis) croyaient à tort, par ignorance ou par arrogance, que la conduite de la Tunisie était apparemment facile, surtout après la chute du régime dictatorial du défunt Zine El Abidine Ben Ali et donc, que le pays serait totalement apaisé. Ensuite, avec l'appui international, ils pensaient que l'économie nationale saurait s'en sortir sans aller jusqu'à la mise en œuvre de réformes structurelles censées être douloureuses, ce qui risquait d'entamer leur popularité.

Or, rien ne s'est déroulé comme prévu et le passage de relais n'a pas été effectué en douce, loin de là. Tous les gouvernements et les parlements qui se sont succédé depuis et dans lesquels le mouvement islamiste a tenu à être toujours représenté, n'ont jamais réussi à redresser une situation de plus en plus compromise qui s'est aggravée de jour en jour.

« La vision radicale du parti islamiste, ses dogmes occultés ou ensevelis par une civilité douteuse, ses abus et malversations et surtout sa totale déconnexion des préoccupations des citoyens ont précipité cette tournure des événements. »

Du coup, la méthode de gouvernance maladroite a plongé le pays dans le blocage et le chaos, faute de réformes nécessaires, ceci sans parler des manipulations électorales (révélées par la Cour des comptes), du sort encore méconnu des sommes colossales sous forme d'aides et de dons internationaux reçus par notre pays lors de la Révolution du 14 janvier 2011, de la submersion de la fonction publique de sureffectifs, de la responsabilité dans les meurtres politiques des défunts Belaïd, Brahmi et Nagedh et dans le fait que notre pays était devenu une terre d'accueil pour les terroristes, de la mainmise sur l'appareil judiciaire et de l'infiltration des ministères régaliens, ainsi que du pseudo-relookage du parti en le rendant civil, tout en faisant croire à une adhésion à la laïcité de l'Etat. Autant de couacs ou de fausses notes qui ont entaché l'image du mouvement Ennahdha et sa popularité.

La fin de l'islamisme politique ?

Mais les menaces d'implosion du mouvement Ennahdha et de ses partis ou formations satellites peuvent-elles annoncer la fin de l'islamisme po-

litique dans nos contrées ? Rien n'est moins sûr. Car cette faction ne s'avouera pas vaincue pour autant, à l'image des tentatives (vaines) de se disculper aux yeux de l'opinion publique, de la montée de voix discordantes de membres influents prônant un changement profond dans les structures du parti, ce qui a d'ailleurs suscité l'ire du gourou de la direction du parti sur fond de prises de mesures disciplinaires. Mais, observateurs et analystes restent convaincus que la reconnaissance des erreurs reste sans valeur si elle n'est pas suivie d'une prise de responsabilité courageuse qui permettra de lever le voile sur les zones d'ombre dans nombre de dossiers et de rendre compte des méfaits reprochés.

Autre manifestation de cette farouche résistance : la poursuite de l'activité de la branche de l'association de l'Union internationale des oulémas musulmans (classée par nombre de pays en tant qu'organisation terroriste) contre vents et marées et contre toutes les voix de bon sens des représentants de la société civile (dont notamment l'Observatoire national pour la défense du caractère civil de l'Etat et le Parti destourien libre) pour lesquels cette institution représente une sérieuse menace de radicalisation de la société tunisienne et matérialise la mainmise du parti islamiste sur les rouages de l'Etat et sur ses institutions.

Ce n'est un secret pour personne que cette branche a été instituée en Tunisie du temps du règne de Hamadi Jebali et a toujours bénéficié du soutien du mouvement islamiste. D'après nombre d'observateurs qui défendent la laïcité de l'Etat, il faudrait faire en sorte d'interdire l'activité de toutes les associations douteuses qui propagent la pensée obscurantiste et encouragent le fondamentalisme et le terrorisme.

En fait, le mouvement Ennahdha n'a jamais abandonné son statut dépendant de la pensée des frères musulmans, ce qui a d'ailleurs impacté sa stratégie politique et culturelle. Et du coup, il n'a jamais envisagé une volte-face géostratégique mondiale qui emporterait à jamais ce mouvement international qui a subi tant de revers depuis l'échec de la révolution égyptienne.

Pour l'heure, le mouvement islamiste cherche par tous les moyens à éviter la confrontation, que ce soit avec les autres acteurs politiques, essentiellement celui qui a désormais les cartes en main, à savoir Kaïs Saïed (sur lequel pourtant a parié le parti islamiste lors des dernières élections présidentielles), ou des vis-à-vis d'une opinion publique qui reste à reconquérir en attendant que les choses se tassent.

«Pour être efficace, il faut cacher ses intentions», disait Machiavel. Le chef de l'Etat semble pour le moment appliquer ce précepte, mais encore faut-il que l'attente de l'opinion ne soit pas, cette fois-ci, déçue. ■



Coût du crédit La partie émergée de l'iceberg

Par Alaya Becheikh

Enfin, les banques ont favorablement répondu à l'appel du président de la République quant à l'abaissement des taux d'intérêt. Une telle réaction va certes contribuer à desserrer un tant soit peu les conditions de crédit aux ménages et entreprises, mais la question est de savoir si les établissements financiers sont désormais prêts à accepter une rentabilité «moindre» et tenir leur engagement dans la durée. Les questions de fond apparaissent-elles en filigrane ?

La réalité est que le coût du crédit est relativement cher si l'on songe au niveau des taux d'intérêt effectifs pratiqués sur le marché, une cherté qui tient essentiellement au coût élevé des ressources des institutions bancaires mais aussi à des pratiques «opportunistes» de ces dernières. La résolution structurelle du problème d'accès au financement demeure, en l'occurrence, tributaire de la dynamique économique, de l'orientation de la politique monétaire et de la po-

litique commerciale des établissements de crédit, lesquels sont souvent accusés de faire des profits sur le dos des ménages et de l'Etat.

Le coût effectif du crédit est élevé

Les dernières statistiques publiées par la Banque centrale de Tunisie sur les nouveaux seuils des taux d'intérêt excessifs des crédits au titre du deuxième semestre 2021, publiées d'ailleurs au Journal officiel de la République tunisienne (JORT),

indiquent que le coût moyen du financement semble atteindre des limites assez élevées qui se font de plus en plus sentir en ces temps de difficultés économiques.

Pédagogie oblige, le niveau réel des taux pratiqués sur les différentes catégories de crédit à l'économie est mesuré par les taux d'intérêt effectifs globaux (TEG). Ces derniers correspondent aux taux d'intérêt appliqués par les prêteurs à leurs clients, augmentés des frais, commissions ou rémunérations de toutes natures, directs ou indirects intervenus dans l'octroi du prêt. C'est au niveau des TEG qu'il importe de mesurer et observer le coût de l'emprunt à supporter véritablement par l'emprunteur.

Le niveau plancher des TEG moyens servis sur les crédits à long terme durant le premier semestre de l'année courante était de 9%. En revanche, le niveau le plus élevé a atteint près de 13.7% et a été enregistré par les crédits leasing.

La législation en vigueur fixe par ailleurs les seuils des taux d'intérêt «excessifs». Est considéré comme prêt consenti à un taux d'intérêt excessif «tout prêt conventionnel consenti à un taux d'intérêt effectif global qui excède, au moment où il est consenti, de plus du cinquième le taux effectif moyen pratiqué au cours du semestre précédent, par les banques et les établissements financiers pour des opérations de même nature». Le Taux effectif global (TEG) excessif est ainsi le taux plancher qui ne peut pas être dépassé par les banques et établissements financiers pour les crédits qu'ils accordent. La Banque centrale de Tunisie (BCT) procède semestriellement au calcul de ces taux pour chaque catégorie de concours.

Compte tenu des niveaux actuels de l'inflation, les taux effectifs réels, c'est-à-dire déflatés par l'évolution du niveau général des prix, varient entre une fourchette minimale de 3 et 7%, ce qui est exorbitant, notamment pour les crédits à la consommation aux ménages, les crédits logement et les crédits leasing aux professionnels et entreprises, de quoi avoir du souci.

Cependant, force est de préciser que les taux effectifs globaux pratiqués par les établissements de crédit sont généralement en deçà des taux excessifs fixés par la BCT, ce qui confirme l'absence d'un problème d'offre de financement sur le marché de crédit local. Autrement dit, les taux d'intérêt effectifs globaux auraient frisé la barre des taux excessifs ou plafonds si l'offre de crédit en particulier des banques, avait été inférieure à la demande de financement des agents économiques. Par ailleurs, la vraie raison qui fait que les entreprises, au premier plan, se plaignent du coût de financement ne réside pas dans le niveau des taux d'intérêt en tant que tels, mais plutôt dans la faiblesse de la rentabilité économique, ayant toujours débouché sur une

profitabilité assez réduite et donné, entre autres, un coup de frein à l'investissement.

Comment rendre les crédits moins onéreux ?

Le geste des banques et établissements de crédit, salué par le président Kaïs Saïed lui-même, mérite considération. Les mesures de soutien financier récemment annoncées par l'Association professionnelle tunisienne des banques et établissements financiers (APTBEF) renferment en effet l'application par les banques de taux d'intérêt correspondant au maximum au taux du marché monétaire majoré de deux points de pourcentage sur les nouveaux crédits à court terme mobilisables, hors découverts, pour une durée maximale d'un an et ce, pour les petites et moyennes entreprises dont les effectifs ne dépassent pas 200 salariés (I) et l'allocation par les banques et établissements financiers de 160 millions de dinars, dont 50 millions de dinars en appui à la rentrée scolaire et ce, dans le cadre de leur engagement en matière de responsabilité sociétale (II).

Certes, l'attitude positive de la communauté financière ne peut qu'être favorablement accueillie et témoigner d'un sens de responsabilité. Tout de même, ce genre de solutions au problème du coût de financement en particulier, et l'acuité de la crise que traverse le pays en général, ne peuvent être tenables sur le long terme. Il s'agit de mesures de rafistolage qui ne pourraient en aucun cas répondre au fond du problème. Une approche structurelle et globale s'impose.

Premièrement, la perception du coût du crédit n'a de sens qu'au regard de la rentabilité économique des entreprises. Pour que le fardeau de la dette soit moins et peu ressenti par les entreprises, il faut veiller au renforcement de la rentabilité économique des investissements productifs pour gagner en profitabilité. L'amélioration recherchée de la rentabilité doit essentiellement passer par les réformes visant le rehaussement de la productivité, l'allègement des prélèvements obligatoires, la lutte contre le commerce parallèle, l'augmentation de la taille du marché et la promotion des exportations. Une fois le rendement réel de l'investissement amélioré, son coût de financement devient normalement pesant.

Deuxièmement, la maîtrise des taux débiteurs associés aux crédits desservis aux ménages et entreprises est, dans une large mesure, incontrôlable par les banques et les établissements de crédit. Les taux de marché sont fondamentalement indexés sur les coûts de ressources des institutions financières, notamment le taux de marché monétaire (TMM) qui est contrôlé par la Banque centrale. Faut-il rappeler à cet égard, que le TMM s'est élevé à 6,29%, en juillet 2021, contre 6,26% au

“ Nous devons avoir de la confiance en notre système financier qui est appelé à jouer convenablement et en toute responsabilité son rôle dans le financement de l'économie. ”

Taux d'intérêt effectifs

	Taux d'intérêt effectif moyen du premier semestre 2021	Taux d'intérêt effectif moyen du premier semestre 2021
Leasing mobiliers et immobiliers	13,69%	16,42%
Crédits à la consommation	10,63%	12,75%
Découverts matérialisés ou non par des effets	10,90%	13,08%
Crédits à l'habitat financés sur les ressources ordinaires des banques	9,41%	11,29%
Affacturage	10,28%	12,33%
Crédits à long terme	8,95%	10,74%
Crédits à moyen terme	9,23%	11,07%
Crédits à court terme découverts non compris	9,04%	10,84%

Source : BCT

mois de juin. Sur ce front, l'orientation de la politique monétaire est déterminante. Tout expansionnisme monétaire via un abaissement du taux directeur de la Banque centrale doit normalement être transmis aux taux débiteurs servis sur les crédits à l'économie en les rendant moins chers. Plus indirectement, la lutte contre la hausse des prix au niveau de la sphère réelle de l'économie, en contrôlant les circuits de distribution et en brisant les facteurs liés au coût de production, serait à même de donner de la marge à la Banque centrale, tenue par la stabilité des prix, pour réduire davantage ses taux directeurs et infléchir par ricochet le coût effectif du crédit.

Troisièmement, la rationalisation des taux d'intérêt effectifs globaux relève également de la responsabilité des établissements de crédit eux-mêmes. Banques et établissements de leasing pourraient faire un effort additionnel en matière de commissions, frais et rémunérations diverses qui sont parfois anormalement facturés aux clients. En témoigne, la tendance haussière de la part des commissions et revenus assaillites dans la structure du produit net bancaire (PNB), retenu comme mesure de la valeur ajoutée des institutions financières. Cette source de revenu pour les établissements financiers, interprétée souvent comme une pratique compensatoire de la variation parfois défavorable des marges de taux d'intérêt, se doit de s'inscrire davantage dans une logique de transparence et de rationalité pour gagner en crédibilité et rentabilité.

Nous devons avoir de la confiance en notre système financier qui est appelé à jouer convenablement et en toute responsabilité son rôle dans le financement de l'économie. Mais en même temps,

il importe de garder à l'esprit que la maîtrise rationnelle et durable du coût de financement appelle une approche holistique qui dépasse le strict cadre de la sphère monétaire. ■

“ Pour que le fardeau de la dette soit moins et peu ressenti par les entreprises, il faut veiller au renforcement de la rentabilité économique des investissements productifs pour gagner en profitabilité. ”



Service de vérification des codes à barres linéaires et GS1DataMatrix

Encodage, Lecture, Norme.

La vérification permet de

- Valider la conformité des codes à barres
- Éviter de mettre sur le marché des codes à barres erronés ou illisibles.

GS1 Tunisia offre gratuitement à ses adhérents un certificat de conformité du Code à Barres / GS1DataMatrix

Matériel de vérification haut de gamme certifié selon les normes ISO et les standards d'application GS1...

☎ : 71 948 660 📠 : 71 948 650 📧 : info@gs1.tn 🌐 : www.gs1.tn

GS1 Tunisia plus proche de vous



STAR

تأمينات



Vous pouvez compter sur nous



عمل علينا

INFLATION

La monétisation massive du déficit annonce des perspectives inflationnistes

Par Mohamed Ben Naceur

Lutter contre l'inflation et les circuits illégaux de distribution est une bonne chose mais pour faire stabiliser les prix, il faut beaucoup plus que cela, surtout que l'inflation actuelle est en grande partie d'origine monétaire. Contrairement aux idées reçues, l'économie parallèle exerce une pression vers la baisse des prix et non l'inverse.

Les difficultés financières et budgétaires que subit l'économie tunisienne ont contraint la Banque centrale à monétiser, d'une manière indirecte, une large partie du déficit budgétaire. Faute d'accord avec le FMI et à cause de la réticence des bailleurs de fonds, ce type de financement devrait se poursuivre dans les prochains mois et même les prochaines années. La gestion actuelle des affaires économiques ne semble rassurante ni aux yeux des acteurs étrangers (bailleurs de fonds et investisseurs institutionnels) ni auprès des acteurs locaux (les investisseurs nationaux, les acteurs sociaux, etc.). Une situation d'attente très alarmante. Dans une telle configuration, l'inflation ne peut qu'augmenter et les Tunisiens doivent s'attendre à des temps où remplir son couffin revient de plus en plus cher. Faut-il souligner que nous ne produisons pas assez

et la richesse distribuée actuellement (sous forme de salaire) est une manne superficielle. Pourquoi faut-il combattre l'inflation ? Parce que dans une société où les relations économiques sont fondées sur la monnaie, la stabilité de celle-ci est une condition de la confiance des acteurs économiques dans la pérennité de l'ordre social. Le développement d'une forte inflation est toujours le signe de conflits intenses dans le partage des richesses, d'instabilité économique, mais aussi sociale et politique qui ne peut que freiner la croissance, comme on l'a vu en Amérique latine ou en Russie. Les autorités actuelles doivent tirer les conséquences avant que l'inflation ne devienne un élément déstabilisateur. La BCT qui a racheté des obligations d'Etat, le fait dans le but, non pas d'injecter de la liquidité mais plutôt pour

financer indirectement le déficit budgétaire. Faute de recours aux marchés internationaux et d'accord avec le FMI, la mobilisation des fonds extérieurs est extrêmement difficile pour ne pas dire impossible. Ainsi, le recours indirectement au financement de la Banque centrale n'est plus un choix mais une nécessité de survie pour l'économie tunisienne. En revanche, un tel processus n'est pas sans conséquence car l'inflation augmentera quoi qu'il arrive. Dans pareil contexte, le risque inflationniste se paierait par un nouveau cycle de hausse des taux d'intérêt supérieure au surcroît d'inflation, car incluant une prime de risque inflationniste. L'investissement ne reprendra pas, la croissance oscillera autour de zéro et le chômage augmentera mécaniquement mettant en péril la stabilité sociale.

Selon les dernières statistiques de l'INS, l'inflation a affiché une légère baisse à 6,2% en août 2021, contre 6,4% en juillet. Malgré cette légère baisse, il ne s'agit pas d'un inversement de tendance dans la mesure où l'inflation demeure relativement élevée et les facteurs de nouvelles hausses dans les prochains mois sont présents. Cette baisse est due, en partie, au recul de l'accroissement des prix des produits alimentaires (7,4%, contre 8% en juillet) et des prix des boissons alcoolisées et du tabac (19,1% contre 26,1% en juillet). Le taux d'inflation sous-jacent (hors alimentation et énergie) a baissé à 5,9%, après 6,1% en juillet. Les mesures annoncées par le ministre du Commerce, fixant les prix et les marges de certains produits, ne seront pas d'une grande efficacité si ce n'est créer un dysfonctionnement du marché.

En tout état de cause, les prochains mois s'annoncent particulièrement difficiles et le retour à une certaine normalité est teinté de difficultés. La théorie élémentaire nous enseigne que si un peu d'inflation peut servir la croissance, trop d'inflation risque de la casser, en augmentant l'incertitude sur l'avenir, en provoquant un mouvement de défiance vis-à-vis de la monnaie qui incite les détenteurs de capitaux à chercher des valeurs refuges plutôt qu'à investir. Dans ce contexte, la Banque centrale de Tunisie (BCT) entamera bientôt un mouvement de hausse du taux d'intérêt qui devrait logique-

ment se poursuivre l'année prochaine dans la mesure où la monétisation du déficit budgétaire ne s'arrêtera pas cette année.

Des déceptions à moyen terme avec une croissance nulle

A supposer que la demande puisse être dynamisée par la distribution des salaires et aussi par une politique monétaire inflationniste, l'activité s'en trouverait-elle stimulée ? Rien n'est moins sûr et ce, en raison des contraintes qui ne manqueront pas d'être rencontrées à terme du côté de l'offre. La croissance potentielle, liée aux gains structurels de productivité et à l'évolution de la population en âge de travailler, est en effet appelée à diminuer. Elle se limiterait à 1% dans les prochaines années. Au lieu de chercher constamment à stimuler la demande, les autorités doivent reconnaître que nous avons un problème d'offre et que c'est la production qui nécessite une attention particulière.

Les descentes aux entrepôts privés ne feront pas baisser les prix

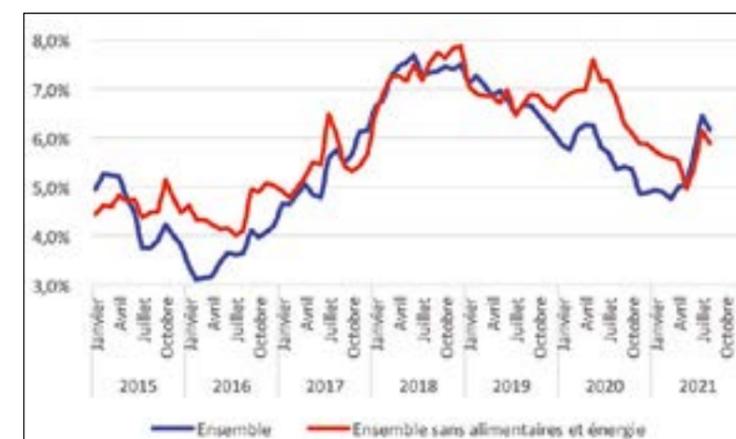
Les dernières actions des services de contrôle économique effectuées sur des entrepôts privés devraient être révisées et bien étudiées. Car des actions non ciblées pourraient produire l'inverse de l'effet recherché et provoquer une plus forte inflation. En effet, la lutte contre la monopolisation des produits est très réjouissante, mais celle-ci ne devrait pas pénaliser les honnêtes, car c'est grâce au phénomène de stockage qu'on arrive à équilibrer le marché et donc les prix. Une rupture du stock fera grimper les prix à des niveaux exorbitants.

La maîtrise de l'inflation passera par la stimulation de l'offre

La théorie économique élémentaire nous enseigne que la formation des prix obéit aux règles d'offre et de demande sur le marché et que toute intervention sur celles-ci ne peut créer que des dysfonctionnements aux conséquences multiples. La fixation administrative des marges et des prix est une mesure d'un temps révolu et dépassé dans la mesure où elle génère souvent une économie parallèle et de la corruption. Le succès d'une telle mesure est conditionné par l'administration des prix de toute la chaîne de production, à commencer par les intrants et aussi par l'évolution des prix dans le temps car personne n'acceptera de vendre à perte. Il est largement admis qu'il est de loin plus efficace de chercher à stimuler l'offre pour contrer la hausse de prix que de créer un déséquilibre du marché.

Ainsi, et dans un contexte de crise économique marqué par des tensions inflationnistes, la rigueur budgétaire est de mise. La nouvelle loi de Finances pour 2022 doit être orientée dans ce sens. Le retour au système de fixation des prix et des marges aura des conséquences non négligeables et serait interprété comme un pas en arrière par les acteurs nationaux et internationaux. ■

Indice des prix à la consommation (glissement annuel en %)



Différend algéro-marocain L'UMA, en danger

Par Samy Chambeh

Bien qu'étant en léthargie, l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a permis depuis sa création en février 1989 de catalyser des initiatives économiques publiques et privées et surtout d'entretenir l'espoir populaire de voir cet espace se transformer en zone de croissance et de prospérité. Mais voilà, il semble que l'UMA vient de subir le coup de grâce par l'annonce le 24 août dernier de la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc. Mis à part les échanges entre ces deux pays, c'est l'ensemble des pays concernés par l'Union qui payeront d'une manière ou d'une autre les pots cassés.

Avec la rupture entre l'Algérie et le Maroc, il n'y a rien de surprenant à ce que la question de l'intégration maghrébine revienne sur le devant de la scène, alors que l'Union du Maghreb Arabe (UMA) vient de boucler son trente-deuxième anniversaire.

Certes, les avancées et les résultats en matière d'intégration maghrébine étaient déjà très en deçà des aspirations des peuples et ne répondaient pas encore à la hauteur des enjeux et des défis actuels et à venir, mais la coopération au niveau bilatéral de certains pays de la région, les projets mixtes et autres accords de partenariat permettaient de sauver quelque peu la mise. Cependant, cela ne

pouvait remplacer en aucune manière l'UMA et la complémentarité économique, ainsi que les portées sociales qu'elle pourrait engendrer.

Pourtant décideurs et opérateurs économiques maghrébins sont conscients du coût pénalisant et de plus en plus insoutenable du non-Maghreb, pour chaque pays de la région, de l'ordre d'au moins trois points de croissance économique.

Mais voilà, avec cet incident diplomatique, les conséquences seront lourdes pour toute la région qui en pâtira si rien n'est fait pour que les choses se rétablissent au plus vite.

Retombées pénalisantes

En effet, cette rupture annoncée par l'Algérie de ses relations avec le Maroc pourrait avoir de sérieuses retombées sur l'espace maghrébin.

Primo, il y a le risque de voir nombre de conventions et d'accords publics conclus suspendus, avec pour conséquence un surcoût pénalisant et de lourds manques à gagner. A titre d'illustration, on pourra citer, de par son caractère stratégique, la question énergétique relative à l'approvisionnement du Maroc en gaz qui était assuré par l'Algérie via le gazoduc passant sur son territoire et desservant l'Espagne. En préférant l'utilisation du Medgaz -un deuxième gazoduc reliant directement ce pays à l'Espagne- l'Algérie obligerait

ainsi le Maroc à importer désormais ses besoins en gaz d'Espagne, alors qu'il bénéficiait avant d'une certaine quantité à titre de droit de passage du gazoduc précité. Autre : le projet algéro-marocain de création d'engrais ultra compétitifs pourrait être renvoyé aux calendes grecques.

Secundo, cette rupture des relations pourrait entraver le mouvement de personnes entre les deux pays. Cela représente au plan humain et au niveau des familles un «déchirement» certain qui rendra la vie difficile à plusieurs centaines de personnes. Pour l'heure, l'Algérie a rassuré les concernés que les consulats des deux pays resteront ouverts et que cette décision n'aura pas d'impact sur les Algériens résidant au Maroc ou sur les Marocains en Algérie. Il en est de même pour la libre circulation des marchandises et des capitaux qui pourrait être altérée.

Il faut préciser à ce propos que les frontières entre l'Algérie et le Maroc sont fermées depuis le mois d'août 1994.

Tertio, cela pourrait également porter un coup d'arrêt aux échanges intra-maghrébins, particulièrement ceux entre l'Algérie et le Maroc déjà à un niveau modique, ainsi qu'aux transactions véhiculées du Maroc vers le reste des pays de l'UMA.

Quarto, cette rupture diplomatique devrait mettre un terme aux avancées institutionnelles et à la mise en place des structures de l'UMA ainsi qu'aux ini-

tiatives économiques de poids telles que la procédure unifiée des règlements bilatéraux entre les Etats de l'UMA et autres conventions monétaires au sein de cet espace comme la création d'une zone de convertibilité interne entre les différents pays de l'UMA, la poursuite de l'harmonisation des réglementations régissant les échanges commerciaux, la suppression des distorsions au commerce, l'harmonisation de la réglementation bancaire et financière en prélude à la mise en place d'une union monétaire et douanière, le rôle de la BMICE (Banque maghrébine de l'investissement et du commerce extérieur) dans l'activation des échanges commerciaux et de l'investissement dans la zone, ou encore celui du Conseil des gouverneurs des Banques centrales des pays de l'Union qui a validé à la fin de 2018 l'exécution d'un plan d'actions fondé sur l'inclusion financière, l'utilisation des nouvelles technologies financières et de la crypto-monnaie, la promotion de la finance islamique, ainsi que sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Quinto, cela risque également de pénaliser et handicaper les initiatives des entrepreneurs privés des cinq pays et de leur apport au grand potentiel, susceptibles de doper la croissance et l'emploi à travers la création de grands projets fédérateurs d'envergure maghrébine. Car il faut convenir que l'UMA se fera par les privés ou ne se fera pas !

Last but not least, le risque de voir les organisations terroristes proliférer dans la région, tirant ainsi profit de ce différend diplomatique et de la rupture de la coopération qui pourrait en découler. La menace peut venir des frontières avec la Libye, le Niger ou encore le Mali et seule une coopération à l'échelle maghrébine pourrait contrer efficacement les terroristes qui guettent la moindre faille dans l'édifice pour lancer leurs lâches attaques dévastatrices.

Il est vrai que la montée des périls géostratégiques trans méditerranéenne et transatlantique est devenue une réalité tangible, surtout que nombre de parties restent opposées à la stabilité dans cette région et n'hésitent pas à saisir toute occasion pour jeter l'huile sur le feu et attiser les divergences entre les pays maghrébins, ceci d'une part.

D'autre part, il faut rappeler que le Maghreb arabe est devenu le centre d'enjeux géopolitique et géoéconomique notoires, faisant l'objet d'une compétition internationale entre les Etats-Unis d'Amérique, l'Union européenne (UE) et la Chine et, à un degré moindre, la Turquie. Suite au détournement de l'intérêt de l'Union européenne vers l'Est au détriment du Maghreb arabe, les Américains ont saisi l'occasion à la volée pour se redéployer dans une région à grand potentiel : marché de cent millions de consommateurs, doté de ressources énergétiques et minières considé-

“ Pour l'heure, il s'agit de désamorcer, au plus vite, cette crise dévastatrice pour les intérêts des pays de la région et à ce niveau, la Tunisie pourrait jouer un rôle clé de réconciliateur pour remettre l'UMA sur le chemin de l'union sacrée. ”



La rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie aura des répercussions néfastes sur l'avenir de l'UMA

rables, outre un positionnement stratégique entre l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe.

Par ailleurs, la représentation ou plus précisément la représentativité de l'UMA et son partenariat avec les autres organismes internationaux peuvent subir un certain préjudice. Il s'agit de la relation avec la Commission économique pour l'Afrique ou avec les organismes onusiens (BIT, FAO, OMS, UNESCO, HCR, UNICEF, AIDMO, BID, CIRC et ISESCO), ou encore avec les filiales de la Banque mondiale, sachant que cette représentativité améliore sensiblement le traitement d'égal à égal avec les autres groupements dont notamment le premier partenaire commercial qu'est l'UE ou l'Union africaine ou autres parties partenaires et concurrentes.

Pour l'heure, il s'agit de désamorcer, au plus vite, cette crise dévastatrice pour les intérêts des pays de la région et à ce niveau, la Tunisie pourrait jouer un rôle clé de réconciliateur pour remettre l'UMA sur le chemin de l'union sacrée. De par son poids auprès des deux Etats frères concernés et son leadership dans la construction maghrébine, la Tunisie est la plus indiquée pour offrir son intermédiation, rapprocher les positions de l'Algérie et du Maroc et régler ce différend qui ne peut être que de trop pour cette UMA en panne.

Pourtant, les Etats membres de l'Union souffrent des mêmes problèmes majeurs, à savoir chômage de masse qui touche surtout les jeunes, dépendance économique de certains secteurs d'activité, niveau de croissance insuffisant, pressions démographiques, déficits public et commercial abyssaux, fuite de cerveaux alarmante et risque sécuritaire omniprésent. Pour dépasser ces difficultés et enrayer les tensions sociales, la croissance éco-

nomique dans les pays de la zone doit atteindre des niveaux plus relevés à même de faciliter la création d'emploi et le relèvement du niveau de vie des populations. Et cela ne peut se réaliser que sous l'effet d'une UMA réactivée et d'un Maghreb unifié.

Certes, les économies des Cinq présentent des similitudes, mais également et surtout des différences sur lesquelles peuvent se greffer des opportunités de complémentarité économique qui sont manifestes pour sceller un partenariat cinq fois gagnant et réaliser le vœu cher aux populations de la région, en essayant de surfer tantôt sur la sphère d'intégration bilatérale, tantôt sur celle multilatérale.

La carte de la société civile est à ce titre fort intéressante, en se posant comme un acteur dynamique pouvant contourner les structures gouvernementales et braver leurs blocages.

En ce temps de crise sanitaire mondiale, les pays maghrébins sont, plus que jamais, invités à troquer le statut de compétiteurs et du chacun pour soi contre celui de partenaire en veillant à parachever les structures de l'UMA et à multiplier les initiatives visant la libéralisation, l'harmonisation et la complémentarité de leurs économies afin de favoriser une dynamique forte à même de mobiliser les énergies et de stimuler l'entrepreneuriat dans la région.

Maintenant, le salut réside dans la séparation à opérer entre les intérêts économiques et les enjeux politiques. Puisse la voix de la raison prévaloir pour enrayer cette crise, surtout que ce qui unit les deux pays (l'Algérie et le Maroc) dépasse et de loin, ce qui les sépare, pour faire, enfin, de l'espace maghrébin une zone de croissance économique et de promotion sociale intégrée et solidaire. ■

“
Le Maghreb arabe est devenu le centre d'enjeux géopolitique et géoéconomique notoires, faisant l'objet d'une compétition internationale entre les Etats - Unis d'Amérique, l'Union européenne (UE) et la Chine et, à un degré moindre, la Turquie.”

التونسيون المقيمون بالخارج
إكسب راحتك في بلادك

حقق مشاريعك و استثمار في بلادك بفضل الحلول التي يوفرها التجاري بنك للتونسيين المقيمين بالخارج



L'investissement dans la formation et le recyclage du personnel demeure une nécessité pour la pérennité de l'entreprise

Tourisme

Le management hôtelier est malade

Par Nizar Mouelhi

Quand un métier fait l'objet d'une observation permanente, la négligence du détail est fatale. Le cas de l'hôtellerie tunisienne est à méditer...

42% des hôtels tunisiens n'ont pas de directeurs techniques et ce sur un total de 564 établissements tenus par l'obligation de disposer de cette fonction essentielle elle-même régie par une loi et un cahier des charges !!! Ce constat vient d'être dévoilé par un récent état des lieux, élaboré par les services de contrôle de l'Office national du tourisme tunisien. Le constat est préoccupant et menace même la compétitivité et la pérennité de l'activité. En plus, l'absence d'une telle fonction a été jugée comme l'un des facteurs essentiels de la dégradation de la qualité des services.

Le constat est surprenant dans la mesure où il est difficile d'admettre une telle réalité pour un secteur qui a une expérience de plus d'une soixantaine d'années. Il est surprenant aussi dans la mesure où nombre d'hôtels se situant dans la catégorie des quatre et cinq étoiles sont concernés par ce malheureux constat.

La rareté de véritables professionnels

En tous cas, le constat est révélateur de la rareté de plus en plus observée de véritables professionnels du tourisme... de véritables managers imprégnés des règles les plus élémentaires de la gestion saine et moderne des hôtels de tourisme. Le nombre croissant des réclamations des touristes est une réalité qui se doit d'être traitée d'une manière

Une négligence qui coûte cher

Quand il s'agit d'une activité qui s'appuie fondamentalement sur la qualité des prestations, il est tout à fait naturel, voire impératif que ceux qui dispensent ces prestations soient constamment au fait des mutations du secteur et de ses exigences. Car, la disponibilité du personnel opérationnel et son application pour le travail qu'il a délibérément choisi sont des facteurs essentiels pour la pérennité de l'entreprise et celle de l'ensemble du tourisme. La formation et le recyclage du personnel, très souvent négligés au sein même de l'entreprise, devraient de ce fait s'ériger en une préoccupation de tous les instants. Et plus encore une conviction, qui n'est pas toujours au rendez-vous qui devrait animer tous les intervenants qui opèrent au sein d'une unité hôtelière ou touristique y compris leurs propres promoteurs. Le créneau, de par son importance cruciale mérite, en effet, tous les égards et plus encore des réflexes qui épousent l'air du temps. Des interrogations toutes légitimes se posent : pourquoi tant de réclamations des touristes dont 70% sont étalées sur les réseaux sociaux? Quelles sont les véritables raisons de cette incapacité à fournir des prestations de qualité ? Est-ce la résultante de l'endettement excessif du secteur hôtelier ? Ou est-ce un problème de conviction quant à l'utilité d'un système de formation qui produit la qualité? Et puis comment expliquer la réticence des banques à l'égard du secteur? Autant de questions qui ont été posées et qui se posent encore dès lors qu'elles n'ont pas jusqu'ici trouvé les bonnes réponses.

frontale par tous les acteurs du tourisme tunisien investis par le devoir et l'obligation de veiller à la stricte application des lois en vigueur.

Autre constat fâcheux : 34% des hôtels et restaurants n'ont pas, au cours des derniers mois, actualisé les dispositions relatives à la sécurité des locaux. C'est inadmissible quand on sait que l'une des priorités absolues dans tous les établissements touristiques est d'assurer la sécurité et la quiétude des consommateurs.

Plus encore, sur les 3811 opérations de contrôle et d'inspection effectuées entre janvier et août de l'année en cours, 2743 ont concerné la seule rubrique de la qualité des services dans tous les établissements touristiques.

Si les contrôleurs de la qualité ont réservé l'essentiel de leur travail sur le terrain (70%) à cette question, c'est qu'il existe un réel problème à ce niveau qui devrait tout naturellement inquiéter les professionnels du secteur, tant il est vrai que leur métier ne cesse de faire l'objet d'une observation permanente des consommateurs ; toutes nationalités confondues, outre son exposition constante aux rigueurs de la compétition internationale.

La logique du marché est implacable

On ne le dira jamais assez: les donneurs de leçons ou encore les bonnes intentions n'ont jamais sauvé un secteur en perte flagrante d'efficacité. La survie d'un métier et plus encore sa compétitivité ne sont acquises qu'au prix de l'intelligence, de l'innovation et de l'anticipation. Des concepts qui renvoient à une nouvelle race de managers mue par les seuls critères de la rentabilité et de l'obligation de résultats. Des managers qui savent écouter le marché, anticiper les tendances et négocier les engagements de l'entreprise notamment avec les bailleurs de fonds. Ils savent aussi qu'ils sont constamment cernés par de véritables conseils d'administration, loin du décor et de la complaisance. Tous ces concepts sont incompatibles avec une gestion familiale qui continue à peser et en grande partie sur le paysage hôtelier. Elle est obsolète et paralysante.

De toute évidence, tôt ou tard, la logique du marché est implacable. Elle finira toujours par élaguer la non qualité et la défaillance. Et ceux qui les dispensent. ■

Tunisie Telecom et Enactus Tunisie Un partenariat stratégique fort pour le changement sociétal et économique

L'opérateur national des télécommunications continue d'affirmer son ferme soutien aux efforts du tissu associatif dans le but d'employer les technologies de l'information pour répondre aux enjeux de développement social et économique en Tunisie. Le partenariat fructueux lancé depuis 2019 entre Tunisie Telecom et l'Association Enactus Tunisie constitue un bon exemple de l'engagement de l'entreprise à utiliser son expertise technologique pour valoriser la contribution des jeunes inventeurs et entrepreneurs dans la conception de solutions technologiques innovantes qui répondent aux besoins sociaux et économiques de la Tunisie dans divers domaines.

En effet, ce partenariat a été marqué par l'organisation commune en juillet 2019 du premier concours « Enactus Tunisie Race » sous le thème « La technologie pour le bien social » et qui a été dédié aux jeunes porteurs d'idées et entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans, voulant développer ou mettre en œuvre des projets technologiques innovants et des solutions ayant des impacts positifs économiques, sociaux et environnementaux et répondant à un des objectifs de développement durable en Tunisie.

Fidèle à sa tradition ancrée et à sa ferme responsabilité sociale, Tunisie Telecom vient d'annoncer son soutien à la deuxième édition d'Enactus Tunisie Race, baptisée cette année sous le thème « Tech4COVID ».



Ce prestigieux concours sera dédié cette fois aux solutions et projets technologiques répondant aux problématiques liées à la pandémie de la Covid-19 et une occasion renouvelée pour réaffirmer l'engagement de Tunisie Telecom à soutenir les efforts nationaux de lutte contre la propagation du coronavirus et à encourager le développement de solutions technologiques répondant aux besoins de la Tunisie dans cette crise sanitaire. Un fort partenariat stratégique entre l'opérateur historique Tunisie Telecom et l'organisation d'entrepreneuriat social Enactus Tunisie qui démontre l'importance de l'investissement dans l'intelligence de la jeunesse tunisienne et le grand potentiel qu'offrent les technologies de la communication pour la réalisation des changements sociétaux et économiques souhaités, avec et pour les jeunes.

Amen Bank Hausse importante du résultat d'exploitation à fin juin



Les états financiers d'Amen Bank relatifs au premier semestre 2021 annoncent une hausse de 44,5% du résultat d'exploitation à fin juin par rapport au premier semestre 2020, à 78,3 MD.

Ainsi, au terme du premier semestre de l'année 2021, les revenus sur les opérations avec la clientèle ont connu une baisse de 8,5% expliquée d'une part, par le ralentissement de

l'activité économique aussi bien au niveau national qu'international suite aux mesures de confinement prises, et d'autre part, par la baisse du TMM moyen de la période de 119 pbs.

Les gains nets sur opérations de change sont toujours restés en dessous des niveaux atteints avant la crise sanitaire suite à la régression de l'activité du commerce extérieur et du tourisme. Globalement et en dépit de cette crise sanitaire, Amen Bank a enregistré un accroissement de 19,9% de son produit net bancaire.

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 1 126 090 mDT au 30.06.2021 enregistrant ainsi une augmentation de 12 139 mDT par rapport au 31.12.2020. Cette augmentation provient de l'affectation du résultat de 2020 avec des dividendes distribués pour 56 934 mDT, des mouvements sur fonds social et de retraite pour 162 mDT, et du résultat arrêté à fin juin 2021 pour 69 235 mDT.

SOTUVER Augmentation des revenus au cours du 1^{er} semestre de 2021

La Société tunisienne de verreries, SOTUVER, a publié ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021. Les revenus s'élèvent à 52 719 735 DT au cours du 1^{er} semestre 2021 contre 41 60 234 DT au cours du 1^{er} semestre 2020. Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 227 448 DT au cours du 1^{er} semestre 2021 contre 506 103 DT au cours du 1^{er} semestre 2020. Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 26 598 713 DT au cours du 1^{er} semestre 2021 contre 25 037 106 DT au cours du 1^{er} semestre 2020.

Les charges de personnel s'élèvent à 6 226 556 DT au cours du 1^{er} semestre 2021 contre 5 194 319 DT au cours du 1^{er} semestre 2020.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 3 242 810 DT au cours du 1^{er} semestre 2021 contre 3 950 444 DT au cours du 1^{er} semestre 2020.

Les charges financières nettes s'élèvent à 2 785 301 DT au cours du 1^{er} semestre 2021 contre 2 683 791 DT au cours du 1^{er} semestre 2020.

Marchés financiers Le CMF élu à la présidence de l'IFREFI

A l'occasion de la tenue, le 1er septembre 2021 de la 19^e réunion annuelle de l'Institut francophone de la régulation financière (IFREFI), le



Conseil du marché financier (CMF) a été élu à la présidence de cette organisation de coopération en matière de régulation des marchés financiers de l'espace francophone, et ce, pour un mandat de deux années.

Dans un communiqué publié sur son site web, le CMF a expliqué que l'attribution de la présidence de l'IFREFI au CMF constitue une reconnaissance des avancées réalisées sur le marché financier tunisien au cours des dernières années en termes de qualité de la régulation, notamment au niveau du renforcement du cadre légal et réglementaire conformément aux meilleures pratiques internationales en vigueur.

Les membres de l'IFREFI discutent périodiquement des problématiques liées à la réglementation régissant les marchés financiers dans un monde en mutation économique et technologique accélérée nécessitant un suivi au niveau du cadre juridique, sans pour autant réduire la qualité de la régulation financière et tout en garantissant l'intégrité, la transparence et la stabilité des marchés financiers, la protection des investisseurs et le renforcement des mécanismes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Carthage Cement Une juteuse performance en 2021

Carthage Cement a réalisé une performance semestrielle exceptionnelle avec une progression du chiffre d'affaires de 60,5% à 172,4 Mdt et un résultat d'exploitation de 38,8 Mdt contre 10,6 Mdt au 30 juin 2020. Cette performance opérationnelle a permis pour la première fois de couvrir les charges de structure et de laisser apparaître un résultat intermédiaire bénéficiaire de 16,134 Mdt contre -3,3 Mdt au 30 juin 2020.

Ainsi, et malgré les impacts négatifs de la Covid-19, la société a pu réaliser une bonne performance en 2021 en réalisant un excédent brut d'exploitation de 62 MDT en 2021. Cette performance est la conséquence directe des actions entreprises par le management et décrites ci-dessus. Elle est expliquée par l'effet combiné de la hausse considérable des revenus en 2021 comparé à 2020 qui ont enregistré une hausse significative de 61% et la baisse des charges financières nettes de 9MDT entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021.

Ainsi, la société a entrepris depuis 2019 un ensemble d'actions dont une restructuration financière qui a abouti à une opération d'augmentation du capital de 171 MDT (en plus d'une prime

Tourisme Des subventions exceptionnelles

Le ministère des Affaires sociales a appelé les sociétés actives dans le domaine du tourisme et des industries traditionnelles impactées par la crise sanitaire due à la propagation de la pandémie du Coronavirus et soucieuses d'obtenir des subventions exceptionnelles et circonstancielles, à s'inscrire avant le 7 septembre 2021.



Les demandes sont de nouveau ouvertes sur la plateforme électronique helptourism.social.tn.

Le ministère a précisé que les établissements touristiques et les industries traditionnelles concernés doivent se réinscrire au début de chaque mois pour les établissements dont les travailleurs n'ont pas perçu l'intégralité des montants d'aide sociale dus (06 mois au plus tard).

Cette aide circonstancielle comprend les institutions touristiques actives dans les secteurs de l'hébergement touristique, les restaurants touristiques, les clubs de danse (discothèques), les boîtes de nuit, les centres de soins d'eau de mer, les agences de voyages et les institutions des industries traditionnelles (employant des travailleurs).



d'émission de 35 MDT). Cette augmentation du capital a été rémunérée par apport en cash, par la conversion de certaines dettes et par une restructuration des emprunts bancaires avec le pool bancaire (une période de grâce de 18 mois a été accordée, outre une baisse du taux d'intérêt à TMM +1,5%).

Une restructuration opérationnelle marquée par un plan de départ volontaire ayant contribué à la réduction de l'effectif de la société, a eu lieu.

Par ailleurs et sur la base de ces actions, le management de la société a établi un business plan pour la période 2021-2025 vis-à-vis duquel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements.

SOTIPAPIER Une probante performance



SOTIPAPIER a réalisé une très belle performance semestrielle avec une progression du chiffre d'affaires de 47,5% à 53,3 Mdt, un résultat d'exploitation multiplié par 4,7x à 8,7 Mdt contre 1,8 Mdt au 30 juin 2020.

Ainsi, le résultat net semestriel est ressorti à 6,85 Mdt contre 0,3 Mdt une année auparavant.

Dans son bilan financier arrêté au 30 juin 2021, SOTIPAPIER a annoncé qu'elle n'a pas été épargnée et a vu son activité fortement impactée au cours de l'exercice 2020 et elle n'a retrouvé une activité correcte qu'au dernier trimestre.

La société a tenu toutefois à préciser que malgré la pandémie, elle connaît depuis le début de l'année 2021 une nette reprise de son activité avec une hausse de sa production de 40% accompagnée d'une augmentation de son chiffre d'affaires de 48%.

SOTIPAPIER a ses carnets de commande bien remplis, et le 4^e trimestre se présente sous les meilleurs auspices, ne laissant aucun doute sur le retour à une activité soutenue et comparable à celle qu'elle connaissait avant 2020.

Assurances Maghreb Objectifs du premier semestre atteints

Au 30 juin 2021, la société Assurances Maghreb a poursuivi sa croissance en enregistrant un chiffre d'affaires de 116 388 857 dinars contre 106 095 625 dinars une année auparavant, soit une progression de 9,70% par rapport à la même période de l'exercice écoulé. Selon son bilan financier, la compagnie a ainsi atteint 103,25% des objectifs du premier semestre de l'exercice 2021.

Les sinistres réglés s'élèvent à 72 306 358 dinars contre 52 437 901 dinars à la même période de l'année écoulée, marquant une hausse de 37,89%.

Les provisions pour sinistres à payer totalisent 193 129 508 dinars au 30 juin 2021 contre 197 814 249 dinars au 30 juin 2020. Le ratio combiné net toutes branches confondues s'élève à 90,51% au 30 juin 2021 contre 83,60% au 30 juin 2020.

Les produits financiers nets ont connu une évolution pour at-

STAR Assurances De bons chiffres



STAR Assurances a publié ses états financiers arrêtés au 30 juin 2021, totalisant 1 359,168 MD contre 1 301,059 MD à fin juin 2020, accusant ainsi une augmentation de 4%. La situation au 30 juin 2021 dégage un bénéfice net d'impôt de 8,504 MD contre un bénéfice de 6,274 MD au 30 juin de l'exercice précédent.

Les primes acquises s'élèvent à 179,900 MD contre 179,206 MD à fin juin 2020, accusant de la sorte un léger accroissement de 0,4%. Les charges de sinistres (y compris les frais de gestion) s'élèvent à 149,214 MD contre 117,960 MD à fin juin 2020, soit une évolution de 26 % suite au retour à un rythme normal de l'activité par comparaison avec le premier semestre de 2020 touché par la crise Covid-19.

Les provisions techniques nettes de recours s'élèvent à 846,998 MD contre 809,032 MD à fin juin 2020, enregistrant une augmentation de 37,967 MD.

Les placements totalisent au 30 juin 2021 un montant net de 916,243 MD contre 886,827 MD au 30 juin 2020, soit une augmentation de 3,3 %.

Les produits de placements nets totalisent au 30 juin 2021 un montant de 39,591 MD contre 27,595 MD au 30 juin 2020, soit une évolution de 44% due essentiellement à l'encaissement des dividendes de la société SFBT (8 MD) en juillet 2020.



teindre 11 154 682 dinars au 30 juin 2021 contre 9 223 376 dinars au 30 juin 2020, soit une hausse de 20,94%.

Le taux de rendement financier global est de 4,32% au 30 juin 2021 contre 3,64% en juin 2020.

Le résultat net s'élève à 14 012 433 dinars au 30 juin 2021 contre 8 530 137 dinars au 30 juin 2020, en augmentation de 64,27%.

SIAME Un résultat bénéficiaire à fin juin 2021



La société SIAME a publié ses états financiers arrêtés au 30 juin 2021. Le premier semestre de l'exercice 2021 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 2 276 233 TND. La production est passée de 9 624 544 TND au 30 juin 2020 à 21 573 607 TND à la clôture du premier semestre de l'exercice 2021. Les achats consommés ont atteint au titre du premier semestre de l'exercice 2021, la somme de 15 634 629 TND contre 5 451 256 TND au titre de la même période de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 10 183 373 TND. Les charges de personnel totalisent au titre du premier semestre de l'exercice 2021, la somme de 2 357 084 TND contre 1 902 153 TND au titre du premier semestre de l'exercice 2020. A la fin du premier semestre de 2021, les charges financières nettes ont enregistré une diminution de 203 684 TND, passant de 717 005 TND au 30 juin 2020 à 513 321 TND au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2021, la variation de la trésorerie nette de la société «SIAME-SA» s'est soldée par la somme de - 913 279 2 TND contre 737 261 1 TND au 31 décembre 2020.

Transport Une nouvelle ligne maritime entre Zarzis et Tripoli

Une nouvelle ligne de transport de marchandises et de passagers entre le port de Zarzis, dans le Sud de la Tunisie, et le port de Tripoli est en cours de discussion.

La proposition émane d'une initiative du bureau de Zarzis du Haut conseil des hommes d'affaires tunisiens et libyens (CSET-LB).

A cet effet, le bureau de Gabès de la Confédération des institutions et de la citoyenneté a organisé une journée consultative sur la nouvelle proposition de ligne maritime, le 5 septembre.

Production industrielle Forte hausse à fin juin 2021



L'Institut national de la statistique (INS) a annoncé dans une note publiée mardi 31 août 2021 que l'indice de la production industrielle a augmenté de 27,8% au cours du deuxième trimestre de 2021 et ce, par rapport à la même période de 2020.

Selon l'INS, le deuxième trimestre de 2021 a subi le confinement général décrété afin d'éviter la propagation de la pandémie de la Covid-19.

Pour ce qui est de l'évolution trimestrielle, l'INS fait état d'une légère hausse de la production industrielle de 0,1%, au cours du deuxième trimestre de l'année 2021 par rapport au premier trimestre de l'année en cours. Cela est dû à l'augmentation de la production des secteurs des mines (+33,3%), des industries agricoles et alimentaires (+2,4%) du textile/habillement et cuir (+1,4%) et des industries mécaniques et électriques (+0,2%).

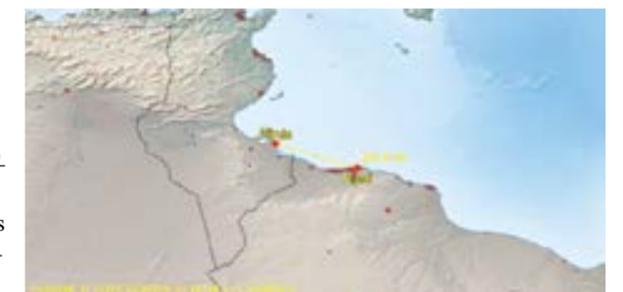
En revanche, la production a enregistré une baisse dans le secteur des industries chimiques (-0,4%) et celui de l'énergie (-3,2%).

Concernant la variation mensuelle, la production industrielle a enregistré une légère amélioration de l'ordre de 0,3%, en juin 2021, par rapport au mois de mai 2021. Une évolution qui a été favorisée principalement par l'accroissement enregistré dans les industries manufacturières (+1,5% après une baisse de 4,5%).

La plupart des branches ont participé à cette augmentation. En effet, le rythme de la production industrielle reprend dans le secteur des industries mécaniques et électriques (+2,5% après -2,5%) et le secteur de textile/habillement et cuir qui a enregistré un fort rebond (+21,1% après -17%).

De même, la production continue de s'améliorer dans les secteurs des mines (+9,1% après 6,8%) et le secteur des industries agroalimentaires (+0,7% après -2,5%).

En revanche, le secteur de l'énergie a marqué une baisse de 5,6% après -4,2% au mois de mai.



ATL

Hausse importante des mises en force estimée à (+64%)

Arab tunisian lease (ATL) vient de publier ses états financiers arrêtés au 30 juin 2021. Le premier semestre de cette année a été marqué par l'augmentation des mises en force de 64% par rapport au 30/06/2020/ et ce, en passant de 80 MDT au cours du premier semestre de l'année 2020 à 131 MDT au cours du premier semestre de l'année 2021.

Malgré cette augmentation de l'activité, l'encours financier affiche une diminution de 4,04 % par rapport au 30/06/2020 et de 5,26% par rapport au 31/12/2020.

Le premier semestre a été également marqué par l'augmentation du produit net de leasing de 61,73% en passant de 10.790.519 DT au cours du premier semestre de l'année 2020 à 17.451.420 DT au cours du premier semestre de l'année 2021.

Cette variation provient essentiellement de l'augmentation des intérêts sur créances issues d'opérations de leasing de 3.844.917 Mdt (13,76%), de l'augmentation des intérêts de retard de 817.538 Mdt (113,61%), de l'augmentation des autres produits de leasing de 240.253 Mdt (22,10%), de l'augmentation moins importante des charges financières pour uniquement 5,07% (969.533 Mdt) suite à une légère augmentation de l'encours moyen de 1,3% et l'augmentation du taux moyen de 36 pbs. Et ce, malgré la baisse du TMM sur les ressources à taux variable, le déblocage de la ligne KFW à un taux de faveur et l'augmentation des encours de refinancement contre la baisse de l'encours de leasing, ce qui a généré un excédent de liquidités qui a permis d'enregistrer des produits de placement de 2.463.067 Mdt.

Le premier semestre de l'année 2021 a été aussi marqué par le résultat net de la période de 193,81% en passant de 1.097.973DT au 30 juin 2020, à 3.225.919 DT au 30 juin 2021.

Produits de la pêche

Balance commerciale positive

Selon les données du ministère de l'Agriculture, de ressources hydrauliques et de la pêche, la balance commerciale des produits de la pêche a enregistré au cours du mois de juillet 2021, un solde positif de 157,9 millions de dinars (MD), contre 146,8 millions de dinars au cours de la même période de 2020.

Ainsi, le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 191,8% en juillet 2021, contre 214,4 % en juillet 2020.

En fait, les exportations ont augmenté de 27,4% en quantité et de 20% en valeur pour atteindre 16 605 tonnes, d'une valeur de 330 millions de dinars (MD). Quant aux prix à l'exportation, ils ont connu une légère baisse de 5%, puisque le prix du kilo est passé de 21 dinars en 2020 à 20 dinars en 2021.

Les importations se sont élevées toutefois à environ 32723,7 tonnes durant les sept premiers mois de l'année,

PGH

Un résultat net consolidé en hausse de 46,9%

Les états financiers consolidés au 30 juin 2021 du groupe Poulina Group Holding (PGH) ont dégagé des revenus en hausse de 19% et un résultat net consolidé en augmentation de 46,9% par rapport à la même période de l'année 2020.

Ainsi, au 30 juin 2021, la valeur nette des stocks s'élève à 898 799 832 DT contre 803 248 329 DT au 31 décembre 2020.

A cette même période de 2021, les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 705 933 481 DT contre 548 372 709 DT au 31 décembre 2020. Les autres actifs courants s'élèvent à 192 787 181 DT contre 232 423 182 DT au 31 décembre 2020. Quant aux placements et autres actifs financiers, ils s'élèvent à 531 666 143DT contre 481 692 017 DT au 31 décembre 2020.

Le solde des Liquidités et équivalents liquidités a atteint au 30 juin 2021 un montant de 153 926 629 DT contre 121 738 404 DT au 31 décembre 2020.

Les revenus ont totalisé 1 425 795 921 DT au 30 juin 2021 contre 1 199 461 833 DT à la même période de 2020.

Les autres produits d'exploitation ont totalisé 695 653DT au 30 juin 2021 contre 581 409 DT au 30 juin 2020.

Les autres charges d'exploitation ont totalisé 158 674 659 DT au 30 juin 2021 contre 145 741 470 DT à la même période de l'année 2020.

Les charges financières nettes ont totalisé 84 252 732 DT au 30 juin 2021 contre 81 105 699 au 30 juin 2020.



d'une valeur de 172 millions de dinars, ce qui correspond à une hausse au niveau des quantités de 19% et au niveau de la valeur de 34%.

Les prix à l'import ont également enregistré une légère augmentation de 0,5 dinar par kilogramme par rapport à l'année 2020.

Environnement

La Tunisie, membre du protocole de Montréal sur les substances hydrofluorocarbures

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a approuvé l'adoption par la Tunisie de l'Amendement de Kigali du Protocole de Montréal (Canada) sur les substances appauvrissant la couche d'ozone.

De ce fait, la Tunisie peut bénéficier de l'appui financier et technique du Fonds multilatéral du protocole de Montréal et de certaines autres instances internationales pour réduire progressivement les substances hydrofluorocarbures (HFC), utilisées notamment dans les domaines de la réfrigération et de la climatisation et nuisant au climat.

Dans une déclaration à la TAP, le coordinateur de l'Unité nationale d'ozone à l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE), Youssef Hammami, a précisé que l'appui du Fonds multilatéral permettra à la Tunisie d'élaborer



une stratégie nationale pour identifier les utilisations des substances hydrofluorocarbures (HFC), et aider les industriels à réduire leur utilisation de ces substances, en adoptant d'autres lignes de production, en renforçant les ressources humaines dans leurs sociétés et en intégrant d'autres produits naturels.

BNA

Un bénéfice semestriel en progression de 41.9%

La BNA a publié ses états financiers arrêtés au 30 juin 2021, enregistrant ainsi un PNB en hausse de 23,2% et un bénéfice semestriel de 94,7 Mdt en progression de 41,9%. Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 9.373.849 mDT au 30/06/2021 contre 8.630.018 mDT au 30/06/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 743.831 mDT, soit un taux d'accroissement de 8,6%.

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 716.654 mDT au 30/06/2021 contre 613.600 mDT au 30/06/2020.

Les capitaux propres bruts ont totalisé 1.689.663 mDT au 30/06/2021 contre 1.626.199 mDT au 31/12/2020 Les mouvements des capitaux propres au cours du premier semestre de l'exercice 2021.

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 1.396.750 mDT au 30/06/2021 contre 1.239.000 mDT au 30/06/2020.

Les frais de personnel se sont élevés à 113.746 mDT au



30/06/2021 contre 102.457 mDT au 30/06/2020, soit une augmentation de 11.289 mDT.

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2021, un flux de trésorerie net positif de 917.448 mDT.

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2021, un flux de trésorerie net négatif de 1.017.940 mDT.

Les activités de financement ont dégagé, au cours du premier semestre

de l'année 2021, un flux de trésorerie net positif de 22.381 mDT provenant essentiellement de l'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT, le remboursement d'emprunt pour le montant de 18.535 mDT, une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 2.860 mDT et le versement de dividendes pour le montant de 31 944 mDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 2.658.132 mDT au 30/06/2021 contre aussi un solde négatif de 1.829.097 mDT au 30/06/2020.



Vie de couple

Réussir son second mariage, est-il facile ?

Par Yasser Maârouf

Avec son humour bien british, Oscar Wilde affirmait : «Le mariage est la cause principale du divorce» ! Tandis qu'un humoriste français affirmait : «Il y a des bêtises qu'il ne faut faire qu'une fois dans une vie et le mariage en est une». Et comme actuellement la saison des mariages bat son plein en Tunisie, il nous a semblé utile d'analyser de près un phénomène relativement nouveau chez nous : le remariage après l'échec d'une première union.

Mais, qu'est-ce qui pousse les divorcés à se dire «oui» pour la deuxième et parfois pour la troisième fois, alors que souvent, ils avaient juré qu'on ne les y reprendrait plus ? Les causes sont aussi multiples qu'inattendues...

Après avoir atteint un pic en 2014 avec 108 843 unions, le nombre de mariages est en baisse constante ces dernières années, restant sous la barre de cent mille. Quant aux divorces, ils sont en nette progression, passant de 12 871 en 2010 à plus de 16 000 ces dernières années, selon les chiffres les plus récents, soit plus de 40 divorces par jour.

«Effacer les traces du passé»

Or, des milliers de divorcés repassent chaque année devant monsieur le maire pour renouveler l'expérience malgré les déceptions et les drames. Mais cette seconde aventure n'est pas de tout repos et toutes les statistiques incitent à ne pas renouveler l'expérience. Alors que la durée moyenne d'un premier mariage est de cinq ans, le second tient rarement plus d'un an ou deux. Jadis, se remarier était plutôt rare, mais de nos jours et grâce aux réseaux sociaux, les rencontres sont plus faciles et elles aboutissent souvent à de secondes noces. Mourad, un cadre de banque de 36 ans, est divorcé depuis plus de deux ans et il s'en explique : «J'avais besoin de démontrer aux autres,

amis et parents, mais aussi à moi-même, que j'étais un bon mari et que l'échec de mon premier mariage était dû à une femme vorace qui n'en voulait qu'à mon argent. Je veux effacer les traces négatives du passé grâce à une nouvelle expérience avec une femme plus mûre, moins matérialiste et je suis sûr que ce sera une réussite...»

Amina, 33 ans, monitrice de sport s'est mariée à l'âge de 22 ans et elle n'en a pas gardé un bon souvenir : «Je n'avais aucune expérience ni en relations intimes, ni en gestion du foyer et encore moins en cuisine. J'avais juste beaucoup d'amour à donner et je pensais que cela suffirait et que ça durerait toute la vie. Mais notre union n'a pas dépassé cinq ans et je reconnais que je n'ai jamais été heureuse durant cette période.

Un soupir et elle ajoute : « tout n'était que rapports de force, jérémiades et scènes de ménage. J'étais très déçue par ce mari froid et distant, qui

« L'amour passion ne dure pas. Le vrai mariage, c'est une union qui dure de façon vivante et féconde. Il défie les problèmes du quotidien pour aboutir à un équilibre où chacun a sa place et tient son rang. »

ne s'intéressait qu'aux repas et au foot à la télé. Il allait jusqu'à repousser mes gestes de tendresse. Je devais partir afin de pouvoir exister et redevenir moi-même. J'ai compris que je vivais depuis plusieurs années avec un étranger trop différent de l'image que j'avais de l'homme idéal et avec qui je n'avais aucun lien affectif... »

Depuis, elle a refait sa vie et elle semble avoir trouvé un homme plus sensible, moins intransigeant, plus doux. Elle nous confie : «Je n'aurais jamais pensé connaître une nouvelle union et je fais tout pour ne pas revivre l'échec et même le calvaire par lequel je suis passée. Je suis beaucoup plus heureuse aujourd'hui et je m'accroche à cette deuxième chance en faisant des efforts à tous les niveaux. Je suis moins capricieuse et plus tolérante avec les petits problèmes que pose souvent la vie à deux. Ce deuxième mariage n'est pas parfait, mais j'ai appris qu'aucune union ne l'est jamais à cent pour cent... »

Éviter les comparaisons

Une vision idéalisée du mariage s'est installée depuis quelques années, imposant aux époux de s'aimer comme des amants. Or l'amour passion ne dure pas. Le vrai mariage, c'est une union qui dure de façon vivante et féconde. Il défie les problèmes du quotidien pour aboutir à un équilibre où chacun a sa place et tient son rang.

Un second mariage signifie que l'on va plonger dans un monde nouveau, différent du premier, soit avec une répétition frustrante ou avec des rapports plus sereins. «Ce qu'il faut absolument éviter, précise une dame de quarante deux ans, c'est de faire des comparaisons... Le premier mariage résiste rarement à la sensation d'enfermement et à l'écart que le quotidien creuse entre le rêve et la réalité. Il se crée souvent un gouffre vertigineux qui rend la vie à deux insupportable. Les déceptions sont alors

« Jeunes et inexpérimentés, les jeunes couples ont souvent des exigences extravagantes, des attentes différentes et une vision idéalisée de la vie à deux. Une situation qui aboutit souvent à un échec inéluctable. »

inévitables et l'amoncellement des griefs finit par faire échouer l'attitude amoureuse.»

Un psychologue nous a cité Sigmund Freud qui a déclaré que «les seconds mariages sont souvent meilleurs que les premiers». Il nous a précisé que «Freud voyait dans l'échec des premiers la marque féminine d'une réaction archaïque d'hostilité contre l'homme. Dans trois cas sur quatre, ce sont effectivement les femmes qui demandent le divorce, mais ne serait-ce pas plutôt parce qu'elles ont désormais les moyens financiers de sortir de situations étouffantes dans lesquelles elles ont la sensation de mourir à petit feu ?»

Nous avons constaté que le second mariage est généralement plus tardif, souvent au-delà de quarante ans. Quand il réussit, il est vécu avec beaucoup plus de sérénité que le premier. Les remariages sont généralement plus heureux et plus durables car la première fois où l'on s'est marié, c'est pour fonder une famille et avoir des enfants, alors que la seconde revêt l'idée de s'unir à l'autre pour lui-même. C'est peut-être la raison pour laquelle le premier mariage ne porte pas ombrage au second. On n'est plus réuni pour fonder un foyer, mais plutôt avec l'intention de se promettre l'un à l'autre durablement.

Notre psychologue assure : «Il est normal que les seconds mariages soient plus réussis, car on a plus d'expérience de la vie à deux. Même s'il faut souvent gérer le passé, le second mariage est souvent plus solide que le premier. Chacun a tiré les leçons du passé et a envie de ne pas refaire le même parcours semé d'embûches. D'ailleurs, on a constaté que s'engager à nouveau correspond généralement à un choix mûrement réfléchi par les deux partenaires.»

Mounira, une charmante dame de quarante ans, a vécu une expérience originale : «Mon premier mariage a été consacré à la parentalité, alors que le second l'a été à la conjugalité. Les premiers mois qui ont suivi la séparation avec mon premier mari, je me suis beaucoup reposée et j'ai longuement réfléchi. Je lisais, j'allais au cinéma, je me promenais, je dormais... Ma vie était simple, mais solitaire. Puis, j'ai rencontré un vieil ami qui était lui aussi divorcé. Nous avons longuement discuté et au bout de deux ans de liaison, on s'est mariés avec comme condition que chacun conserve son rythme de vie et conserve sa liberté de mouvement et depuis, nous sommes bien...»

Un second mariage est donc une seconde chance que la vie offre aux partenaires qui n'ont pas réussi à conserver leur première union. Jeunes et inexpérimentés, les jeunes couples ont souvent des exigences extravagantes, des attentes différentes et une vision idéalisée de la vie à deux. Une situation qui aboutit souvent à un échec inéluctable. Lors de la seconde union, on est plus expérimenté, on a moins d'exigences et on a plus de chances de réussir. Alors allez-y, tentez votre chance ! ■





Plaisirs de Tunisie

En mal de promotion

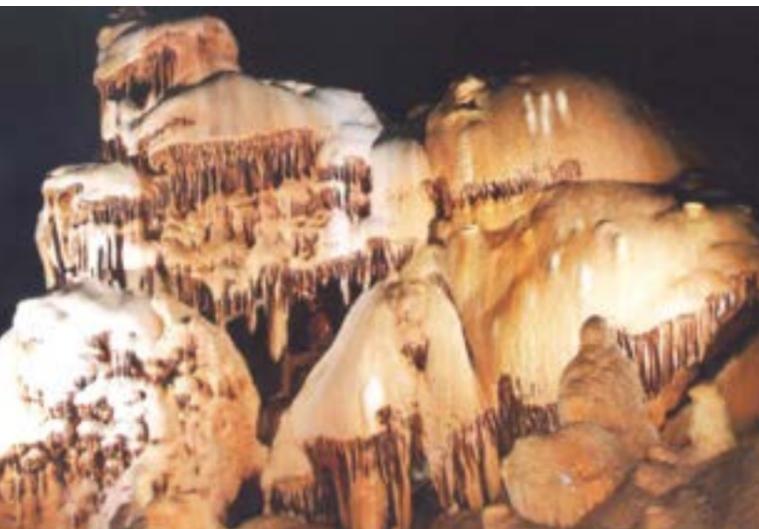
Par Alix Martin

Au lieu de se demander pourquoi les touristes ne viennent pas en Tunisie, on devrait s'interroger pourquoi ils viendraient alors que la concurrence tout autour de la Méditerranée au moins, est «féroce».

I- La promotion

Vous avez tous remarqué que les chaînes de télévision françaises, au moins elles, diffusent chaque semaine une émission sur une région ou un morceau du littoral français sans compter les autres émissions qui, sous forme d'un jeu, en font autant. Etes-vous allés en Sicile ou en Grèce demander

un dépliant touristique ? On vous en a proposé au moins une demi-douzaine ! La Tunisie n'est-elle pas capable d'en faire autant ? Pourquoi faut-il que les rares émissions montrant le pays soient présentées par des chaînes étrangères ? Pourquoi les rares documents touristiques ont, pour la plupart, 10 ans d'âge ou ont été publiés «à compte d'auteur» ? Ce pays ne présente-t-il aucun intérêt pour les nationaux ? Pourquoi sur les sites comme Mustis ou Oudna, les guides ont-ils demandé à mes élèves de leur donner les «carnets de visite» que nous élaborions ? Ce pays n'a-t-il pas assez d'universitaires chômeurs pour recruter des guides compétents ? Qui seraient bien payés ? Nous nous souvenons d'une visite à Dougga. Les visiteurs étrangers, préoccupés par autre chose que les vestiges romains de Tunisie, n'avaient prévu qu'une heure pour faire le tour du site. A notre arrivée, un guide charmant s'est proposé. Résultat : mes amis sont restés une matinée complète à Dougga, ont invité leur guide à déjeuner et ont été honteux de lui donner chacun 10 euros. Le guide a gagné près de 100 DT en une matinée : il était compétent et agréable ! Est-ce qu'il n'y en a pas d'autres dans le pays qui parlent correctement 2 ou 3 langues étrangères telles que le français, l'anglais et l'italien ou l'espagnol ? Où sont les «syndicats d'initiative», «les maisons de la région», «les maisons de la culture» où tout étranger visitant le pays trouve des renseignements ? Cela ferait combien de postes de travail pour les chômeurs instruits ? Combien de publications, de petits musées à ouvrir, entretenir et faire fonctionner ? Même si les visiteurs sont très rares, le chômeur employé serait certainement mieux là qu'au café...



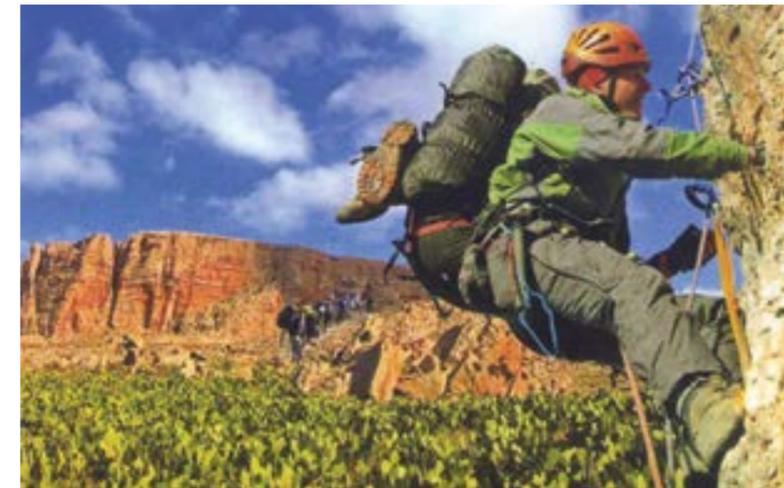
II- Des solutions proposées

Prenons un exemple : le site de Carthage. Naguère, il existait une demi-douzaine au moins de petits dépliants à distribuer ou à vendre à prix modique, qui exposaient sur une feuille 21 x 31 ce qu'il ne fallait pas ignorer sur le Tophet, les ports puniques, les thermes romains, les villas romaines, le quartier Magon (punique), l'Acropole de Byrsa ! Le tout était illustré, en noir et blanc, de 2 ou 3 dessins et plans. Tous les visiteurs repartaient contents en emportant la documentation qui voyageait et allait toucher d'autres publics. Qu'en est-il aujourd'hui, au moins à propos de nos grandes médinas : Tunis, Monastir, Sfax ? De nos grandes mosquées : Tunis, Monastir, Sfax, Sousse, Mahdia, etc. ? De nos Parcs nationaux : El Feija, Zembra, Bou Kornine, Bou Hedma, Sidi Toui, Zaghouan, etc. ? De nos réserves naturelles nationales : l'île Chikli, Majen Jbel Chitane, Jbel Khroufa, Kechem el Kelb, les grottes des chauves-souris, etc. ? Manifestement, ce n'est pas la matière qui manque, ni les sujets nouveaux : les orchidées de Tunisie, les chênes Afarès, les grottes de Zaghouan ou de djebel Serj ou les sujets plus complexes tels que le malékisme, le soufisme, l'ibadisme et le wahhabisme ou les «Fortifications» qui pourraient être découpées en région, sinon en époque. Ce sont là des «curiosités» pour les touristes étrangers et dont ils ont simplement entendu parler. Quel dommage !

A l'heure où les fouilles clandestines font rage dans tout le pays, où pour 4 sous, on propose de la bimbeloterie, fabriquée en Chine généralement, en guise de «Souvenir de Tunisie», ne pourrait-on pas créer de véritables copies, comme cela se fait en Europe, et relancer un artisanat national qui aurait sûrement des clients ? Le «signe de Tanit» ou la «Main de Fatma» ont été reproduits et interprétés de multiples façons. Sont-ils les seuls à pouvoir exciter l'imagination des artistes ? Les noms propres traités en écriture coufique, en filigrane d'argent ou des «arabesques» en argent présentées en pendentif ou autre, ne trouveraient-ils pas preneurs ? Pour les faire moins cher, ces arabesques pourraient être découpées dans un métal émaillé.

III- Les excursions «touristiques»

Nous nous souviendrons longtemps de ce groupe de touristes européens arrivant en car à Chemtou, une belle journée bien chaude de début d'été. Ils ont débarqué en titubant d'être restés assis fort longtemps car ils venaient d'Hammamet ! Ils n'ont pas trouvé même un verre d'eau ! Et ils s'exclamaient : «Ah, on s'en souviendra de Chemtou !» Avec plaisir, croyez-vous ? Une excursion de 300 km (aller-retour) avec un seul site à voir est une hérésie ! La visite d'un site prend au maximum 4 h, c'est-à-dire 2 fois 2 heures, coupées par un déjeuner typique ou un casse-croute. C'est le temps à consacrer à la visite d'une partie d'une médina comme Tunis, Sousse ou Mahdia. Une excursion-découverte de la région de Tunis, c'est 100 km de route, avec 2 ou 3 arrêts : Oudna, Utique, l'aqueduc, Sidi Ali Hattab, etc. Seul un public spécialisé et motivé acceptera Tunis-Dougga, 130 km aller, auquel il faut ajouter Hammamet-Tunis, 60 km. Ne parlons pas de Tunis-Kairouan, 150 km aller ou Tunis-El Kef, 170 km aller. Ce sont des parcours qui,



comme Tunis-Tabarka, Tunis-Sfax-Kerkennah, exigent une journée complète avec différents arrêts.

IV- Les plaisirs de Tunisie

Indépendamment de l'amabilité de l'accueil, de l'hospitalité, de l'ouverture d'esprit des populations, sans compter les saveurs de la cuisine locale qui a hérité des traditions de tout le bassin méditerranéen et à côté de l'élégance des foules où se mêlent tradition et modernisme, malgré les sourdes protestations des tenants d'un anachronisme périmé, le pays offre une multitude de centres d'intérêt. Il a plus de 1000 km de côtes très variées : rocheuses bordées de forêts, sablonneuses des grandes plaines cultivées. Il bénéficie de plus de 60 îles et îlots qui ont chacun ses charmes : Zembra sauvage, la Galite rocheuse, Kerkennah peuplée depuis l'Antiquité et Djerba, la plus grande et la plus pittoresque. On pourrait proposer un ou plusieurs circuits en bateau avec tous leurs plaisirs : baignades, plongées, photos, découvertes des poissons et des types de pêche...

Les vestiges historiques tapissent la Tunisie : Dougga et son Capitole, Bulla regia et ses maisons à niveau souterrain, El Jem et son énorme amphithéâtre, Sbeitla, Palmyre de Tunisie pour ne citer que les plus grands. La civilisation arabo-musulmane nous a légué Kairouan, Mahdia, Sousse, Sfax, Testour et leurs magnifiques mosquées ainsi que leurs Zaouïas aux murs couverts de carreaux : zliz émaillés.

Les plages et les reliefs tabulaires favorisent les vols en parachutes ascensionnels, en delta-plane et autres ailes volantes. Ses forêts permettent aux Nemrods de chasser sangliers, bécasses, grives, palombes, perdrix, cailles, lièvres. Ses lacs et lagunes accueillent une sauvagine : canards, bécasseaux, avocettes très variées. L'escalade est possible, la spéléologie est tentante. Les dunes du grand Erg oriental dans le Sud attirent les amateurs tout autant que les habitations troglodytiques du massif de Matmata. On a découvert plus d'une trentaine d'orchidées sauvages sans compter des espèces endémiques d'oiseaux : la «Rubiette de Moussier» ou de mammifères, la hyène rayée, le cerf de Berberie, le chat ganté. Chaque curieux peut trouver «chaussure à son pied». La proximité de l'Europe et des rivages accueillants peut offrir des escales et des itinéraires aux navigateurs. Sachez que tout est possible en Tunisie à condition de se souvenir que le tourisme, ce n'est pas seulement «aller à l'étranger», mais c'est aussi rencontrer des étrangers et échanger avec eux des idées, des habitudes, des modes de vie, tout aussi respectables que les siens. ■

Les piliers partis, un délicat rajeunissement attend le Cinq national

Le plus dur commence...



Le salut des champions du Continent sur le podium au moment de l'hymne

Le triomphe du Cinq national à l'Afrobasket-2021, à Kigali la capitale rwandaise, a été analysé et disséqué en long et en large.

Au-delà de la qualité technique indiscutable, les analystes ont mis l'accent sur les vertus morales et humaines des hommes de Dirk Bauermann qui faisaient corps uni et témoignaient d'un magnifique esprit de corps et de beaucoup de solidarité.

L'avènement du basket tunisien aux devants de la scène africaine a été initié dès 2011 sous la conduite du sélectionneur

Adel Tlatli qui permit à la sélection nationale d'accéder à un nouveau palier: titre continental et qualification aux Jeux olympiques et en coupe du monde.

Mais le plus dur commence après la confirmation de Kigali. En effet, le noyau dur passe la main.

Rattrapés par l'âge, Radhouène Slimane (41 ans) et Salah Mejri (35 ans) tirent leur révérence. Nizar Knioua (38 ans), Omar Mouhli et Mohamed Hadidane (tous deux 35 ans) avaient déjà pris leurs distances avec l'équipe nationale bien avant la com-



L'équipe de Tunisie conduite par Adel Tlatli après sa première couronne africaine en 2011 à Madagascar



Salah Mejri, leader de l'équipe nationale qui doit faire sans son énorme poids



Makram Ben Romdhane, MVP de l'Afrobasket-2021, est lui aussi proche de la sortie



Michael Roll aura disputé à Kigali sa dernière compétition continentale

pétition africaine. Ils ont annoncé leur retraite internationale, alors que Michael Roll (34 ans), Mourad El Mabrouk (34) et Makram Ben Romdhane (32) ne sont pas très loin de ranger leurs espadrilles.

Une nouvelle page s'ouvre, d'autant plus que les plus jeunes tardent à montrer le bout du nez.

Une dynamique positive

Jusqu'à fort expérimentés, les champions d'Afrique 2021 vont perdre des piliers très précieux auxquels ils doivent trouver des successeurs. L'Allemand Bauermann aura du pain sur la planche, d'autant plus que le Cinq tunisien sera dans l'avenir l'équipe à battre.

Omar Abada sera par conséquent le chef de file de l'équipe de Tunisie privée de ses cadres historiques Mejri, Slimane, peut-être même Ben Romdhane et Roll.

Il n'en reste pas moins que l'atmosphère du basket national est porteuse et la dynamique positive. L'ambition et l'envie de travailler et de suer y sont; avec le peu de moyens dont ils disposent (comparaison faite avec le football qui ne leur laisse

que des miettes, avec les résultats que l'on connaît), les clubs se donnent à fond. Il y a sans doute de jolis spécimens qui attendent leur heure.

Il faut rappeler qu'à son arrivée, le 23 février 2020, Bauermann suscitait des interrogations quant à sa capacité à s'adapter rapidement, dans un contexte délicat de Covid-19 et de suspension des compétitions. Le contrat de l'Espagnol Mario Palma prenait fin après quatre ans de labeur efficace.

L'ancien technicien du Bayer Leverkusen, Bayern Munich, l'Allemagne et l'Iran, âgé de 63 ans, était attendu par un sacré défi: conserver le sceptre africain.

En l'absence de rencontres amicales, pandémie oblige, Bauermann privilégia les stages organisés à la salle «Mohamed Mzali» de Monastir. Il lui fallait faire oublier la relative déception, eu égard à l'opposition relevée, du tournoi de qualification olympique (TQO) de Zagreb, en Croatie.

A Kigali, il y réussit parfaitement. Mais le plus dur commence pour lui et pour la grande famille du BB tunisien conduite par Ali Benzarti, un président fédéral bossueur et passionné.

T.G.

Offre spéciale d'abonnement 50 numéros de **Réalités** au prix de **155DT** seulement

Oui, je désire m'abonner à Réalités au tarif de 155DT pour un an

Nom : Prénom :
 Profession :
 Adresse : Ville :
 Code Postal : Pays :
 Tél : Fax :
 Email :
 Nombre d'exemplaires :

Mode de paiement

Je désire régler par :
 Chèque
 Virement
 A la réception de la facture

Tarif: Tunisie 155DT- Maghreb- Arabie 128€ - USA 215\$ - France 152€ - Europe-CEI 182€ - Canada 193€
 Adresse : 34, Rue Abdelaaziz Thaïbi - 1013 El Menzeh 9
 Tél: 70.860.733 - 70.860.724 - Fax: 70.860.666

La sélection nationale aux Jeux paralympiques L'exception tunisienne



L'amour de la patrie, les larmes de joie



Walid Ktïla, un champion hors norme

28e rang mondial, le premier arabe et africain, la sélection nationale de handisports a tiré son épingle du jeu aux derniers Jeux paralympiques 2020 de Tokyo: 4 médailles d'or, 5 d'argent et 2 de bronze.

Pour sa 9e participation aux Jeux paralympiques, la Tunisie a comme souvent brillé de mille feux.

La délégation nationale comprenait pourtant tout juste 26 athlètes hommes et femmes.

Sous la houlette de Walid Ktïla et Rawaâ Tlili, notre pays a donné une image positive.

Une championne pour illustrer ce formidable état d'esprit: Rawaâ Tlili qui a renversé la vapeur dans son dernier essai au lancer du disque F41 pour détrôner sa rivale marocaine, laquelle avait pourtant amélioré sa meilleure mesure de manière incroyable.

Force de caractère et pince-sans-rire, Tlili est connue pour ces deux qualités distinctives. Son entraîneur Mohamed Ali Benzina ne dira pas du reste le contraire.

«Nous composons une famille unie, assure-t-elle. En débarquant, Samar Ben Koalab et Fethia Amaimia, je les ai prises en main et encouragées quoiqu'elles restent mes rivales. Mohamed Farhat Chida, j'ai été la première à le féliciter à Tokyo. Tous pour un et un pour tous: telle est notre devise. L'essentiel, c'est que nos sacrifices n'aient pas été vains», observe l'enfant de Gafsa aujourd'hui âgée de 31 ans. L'âge de la maturité.

Au cours de ses neuf participations aux Olympiades para-



Le tour d'honneur de la championne Rawaâ Tlili

lympiques, notre pays totalise 103 médailles, excusez du peu: 43 or, 38 argent et 22 bronze. C'est dire si elle est tenue pour une nation «majeure» dans cette spécialité. Plus que jamais, le handisport mérite tous les encouragements de l'Etat. Car, quand on parle handisports, on doit inmanquablement parler d'exception tunisienne.

T.G.

Venez découvrir notre agence nouveau concept à la Marsa Saf Saf

La BIAT fait évoluer ses espaces commerciaux pour favoriser la convivialité et la transparence tout en proposant des codes modernes et des parcours clients fluides et intuitifs.

La BIAT replace le client au centre de ses ambitions poursuivant ainsi sa dynamique de banque engagée, tournée vers l'avenir.



www.biat.tn

Engagés
avec vous



Hommage à un géant du VB national **Bounatouf, bâtisseur** **de la légende marsoise**

Les moins jeunes se rappellent toujours de ce géant du volley-ball tunisien décédé le 4 novembre 2018. Naceur Bounatouf a en effet écrit l'histoire du volley-ball dans la coquette banlieue chic de la Marsa, à côté de Raja Haydar, Moncef Ben Soltane, Behi Ouayel, Chedly Fazaâ...

Avec un palmarès de cinq championnats et cinq coupes de Tunisie, cette bande de cracks du VB a su briser l'hégémonie de l'Espérance Sportive de Tunis juste après l'indépendance du pays.

Avec l'équipe de Tunisie, entre 1965 et 1976, Bounatouf, né le 18 janvier 1949 compte près de 350 matches internationaux. Peu avant sa disparition, lorsque nous lui avons fait remarquer que ce chiffre peut paraître extravagant quelque part, il nous coupa net: «En notre temps, nous jouions tout le temps avec l'équipe de Tunisie, expliqua-t-il. J'ai disputé trois championnats d'Afrique, la coupe du monde 1969 à Berlin, les Jeux olympiques de Munich 1972, le championnat du monde 1974 au Mexique, les Jeux méditerranéens de Tunis-1967 et d'Alger-1975, la coupe intercontinentale, les championnats du monde universitaires à Toronto (Canada), sept championnats maghrébins, tous remportés, en plus des tournois amicaux et des incalculables matches-tests... En tout et pour tout, j'ai visité avec la sélection une trentaine de pays.»



Naceur Bounatouf a su marier sport et études

De cette carrière internationale, Bounatouf a surtout gardé le souvenir de la participation de la Tunisie aux Jeux olympiques de Munich, en 1972.

«Tout jeunes, nous rêvions de visiter cet exemple de modernité, la République fédérale allemande de 1972 avec les grands magasins, les boîtes de nuit, les autoroutes qui n'en finissent pas, les grandes marques automobiles, les meilleures cuisines du monde. Ces JO furent marqués par le phénomène Mark Spitz, le nageur américain qui a participé à sept courses, remporté sept médailles d'or et battu autant de records du monde. Je garde également l'image de notre champion Mohamed Gammoudi croché par le Finlandais Lasse Viren. Mais voilà subitement les Jeux bouleversés par l'attaque de Septembre noir contre la délégation israélienne. Un groupe de jeunes



Echange des fanions entre les capitaines de la Tunisie (Bounatouf) et de l'Egypte



Avec ses amis (Bounatouf porte une écharpe aux couleurs de l'ASM)



Bounatouf (à gauche) avec son coéquipier Behi Ouayel



Le jeune N. Bounatouf porté en triomphe après la coupe remportée par le Lycée de Carthage aux championnats scolaires de 1968



Bounatouf décoré de l'Ordre du Mérite Sportif par Foued Mbazaâ, alors ministre de la Jeunesse et des Sports



Le Six rentrant de l'équipe de Tunisie de la belle époque, double championne d'Afrique. On peut reconnaître debout de gauche à droite Naceur Bounatouf, Hamouda Ben Messaoud et Raouf Bahri. Accroupis de g. à dr.: Moncef Ben Soltane, Behi Ouayel et Raja Haydar.



L'équipe nationale en Chine. Bounatouf est 3 accroupi à partir de la droite



Bounatouf est aussi fort en attaque qu'en défense



Un des nombreux trophées remportés par le champion marsois



Naceur Bounatouf (3e à partir de la gauche debout) posant avec l'équipe nationale



Deuxième à partir de la droite, Bounatouf posant avec l'Avenir Sportif de la Marsa



Bounatouf (2e en partant de la gauche): une régularité de métronome



Bounatouf avec l'ASM (4e à partir de la gauche)



Photo collective de la Tunisie et de la Chine. Bounatouf est 2e à partir de la droite accroupi



Une vie dédiée au sport

Palestiniens a voulu rappeler à la face du monde qu'il existe une nation palestinienne, qu'elle a été spoliée de ses droits, expulsée de sa terre, qu'elle a aussi droit à la vie. La délégation tunisienne était installée juste en face de celle israélienne. Nous avons vécu en direct l'attaque des tireurs d'élite allemands. Nous avons senti une peur terrible, mais en même temps la fierté de voir les Palestiniens revendiquer leur droit à l'existence. Le public allemand était devenu hostile envers tous les sportifs arabes sans distinction. Certaines délégations arabes étaient rentrées bien avant la clôture des Jeux. Cela se terminait dans un bain de sang. L'Allemagne, qui a préparé les meilleurs Jeux qui soient, avec un Village olympique futuriste, et dépensé des milliards de Deutsche Mark n'avait plus qu'une envie: se débarrasser de cette fête qui tournait au drame».

Concilier sport et études

Pourtant, les nombreuses sollicitations sportives qui peuvent paraître envahissantes n'ont pas empêché Naceur Bounatouf de concilier sport et études. En effet, Bounatouf poussa sa

scolarité jusqu'à devenir prof universitaire de droit, avant de diriger une banque.

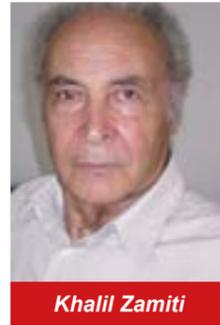
«Qui vous dit qu'il est impossible de réussir sur les deux fronts? Il faut juste y croire et consentir les efforts supplémentaires nécessaires. Mon secret, si l'on peut appeler cela secret? Réveil très tôt le matin, et aide précieuse des entraîneurs», soulignait-il. Le palmarès du défunt Bounatouf avec l'AS Marsa compte une participation au championnat maghrébin des clubs en 1971, 5 coupes de Tunisie (1968, 1969, 1970, 1971 et 1973) et 5 championnats (1968, 1969, 1970, 1971 et 1973). Sous les couleurs nationales, il peut se vanter d'avoir participé aux Jeux olympiques de 1972, au championnat du monde 1974 et à trois Jeux méditerranéens: 1967 à Tunis, 1971 à Izmir et 1975 à Alger.

Il compte deux titres de champion d'Afrique, en 1967 et en 1971, une deuxième place en 1976 et cinq titres maghrébins, en 1967, 1970, 1971, 1972 et 1973.

Sacré champion!

T.G.

La Tunisie entre le Caire et la Turquie



Khalil Zamiti

Que va donc faire l'étrange locataire de Carthage au Caire ? Que va donc faire en Turquie le sbire de Montplaisir ? L'énonciation de la même interrogation par l'un et l'autre clan charrie la même dénonciation dirigée vers les alliances opposées.

Ces prises de positions politiques soulèvent la problématique des axes géostratégiques à l'ère du village planétaire. La concertation talibane avec le Qatar et la Turquie en dit long sur les piliers de l'Internationale takfiriste aujourd'hui.

Cependant, pareilles appréciations focalisées sur l'action occultent un problème de fond.

En effet, par sa mise en relation des sociétés, la mondialisation remet en question l'ancienne tendance à l'autonomisation des nations. L'implantation de la Turquie en Libye fournit l'illustration de ce phénomène général mais de manière caricaturale. Elle menacerait la Tunisie à l'instant même où l'Égypte et l'Algérie verraient d'un mauvais œil l'offensive de l'ancienne hégémonie ottomane. Ce procès historico-anecdotique rejaillit sur le devenir de l'anthropologie.

Ainsi, enseignants et chercheurs, censés savoir de quoi ils parlent, continuent à définir le domaine de la sociologie par la sempiternelle «réalité sociale globale» à la façon des précurseurs et des fondateurs. Or, depuis si longtemps, bien de l'eau a coulé sous le pont d'Avignon.

Hélas, rien n'est invariant et il suffit, maintenant, d'observer les chassés-croisés intervenus entre les axes en formation. Porteurs d'alliances et de rivalités, ils déterrent une question à poser. Où commence et où finit la classique «réalité sociale globale» ? De toutes parts, les interférences économiques, politiques, juridiques ou œcuméniques remettent en cause la représentation de l'archéologique totalisation appliquée aux sociétés. Dès lors, comment analyser la dynamique interne sans l'articulation sur la dynamique externe ? Où débute l'intérieur et où finit l'extérieur ?

Ainsi, la connaissance tarde à rattraper la diligence où ne cesse de caracoler l'historicité.

Les faits courent plus vite que les idées. Par son extraordinaire métaphore afférente à «l'oiseau de Minerve», Hegel débusquait ce retard culturel du savoir : quand la prise de conscience intervient, les jeux sont faits. Dans la dialectique hégélienne de «l'être» et de «la pensée», celle-ci ne rejoint qu'après coup celui-là. Une fois la Tunisie mise à sac par les nahdhaouis, surgit l'idée de les dégommer.

Par conséquent, la cogitation philosophique ne chante guère pour passer le temps. Les denrées débarquées de Turquie déséquilibrent la balance commerciale de la Tunisie. Des rêveurs à l'autonomie préconisent de boycotter les produits expédiés par Erdogan le désappointé une fois refusé son désir d'implanter une base par ici. Mais d'une part, les consommateurs tunisiens adorent grignoter les glibettes ottomanes et, de l'autre, l'Organisation mondiale du commerce recommande une liberté de circulation des marchandises à la condition qu'elles ne soient pas trop avariées comme le riz importé. Examinons ce point de plus près. L'Organisation mondiale du commerce ou celle de la santé colportent le marqueur de la thèse erronée. Devenue anachronique, la notion de «société globale» vacille sous les coups de boutoir assésés par la mondialité. Le combat d'arrière-garde mené par Trump avec son «Amérique d'abord» séduit certains de ses concitoyens mais, quand les soldats quittent l'Afghanistan, la pseudo-défaite maquille un savant redéploiement.

En ces temps accélérés où la mise en rapport de sociétés n'est plus à démontrer, elle suggère, néanmoins, une marche vers l'idéal à partir du réel. Comment orienter les rapports d'opposition vers des relations de fraternisation ? Même au paroxysme de la situation conflictuelle, des voix s'élèvent pour convier l'Algérie et le Maroc à s'embrasser. Avec une mondialisation où Trump cherche à ériger un mur entre le Mexique et les Etats-Unis, surgit le spectre d'une autre mondialisation, celle d'une ère sans barrière. Dans tous les cas de figure, l'alternative à la chienlit, c'est l'utopie. Méné Grégoire écrit : «Quel est le comble du malheur pour un être humain ?» Je dirais, je crois : «Mourir sans avoir vu la mer».

Sans avoir vu un monde sans frontières. ■

Depuis 1938

حكاية البيوضية وغرام الصنایعية



La peinture préférée des peintres



www.lct.com.tn

La politique de Kaïs Saïed

Les narodniki russes, le people's party américain et... les comités populaires !



Mustapha Attia

On se demande souvent : à quoi sert, aujourd'hui, de revenir à l'histoire, la consulter? L'histoire ne détient aucune réponse à nos questions actuelles. Mais l'exploration tous azimuts de ses pouvoirs montre qu'elle est indispensable dans l'art de reformuler les questions et d'y voir plus clair. Dans ce sens, l'histoire n'est pas ainsi qu'elle est pensée depuis Hérodote, un fleuve dans lequel on ne se baigne qu'une fois. Non, l'histoire contribue à assagir notre rapport au passé, à lui restituer toute son étrangeté. Toutefois, désenchanter l'histoire, ce n'est pas la dénier totalement, et apprendre que quelque chose a une histoire ne la rend pas moins désirable. «Il arrive que l'histoire récompense ceux qui s'obstinent et qu'un rocher bien placé corrige les cours d'un fleuve», disait le philosophe personnaliste français Emmanuel Mounier (1905-1950). Qui de ma génération ne connaît pas la chanson anglaise qui disait «*Everyday is like sunday*». Tous les jours ressemblent à un dimanche gris et muet «*silent and grey*» ! À l'heure où toutes les questions qui hantent les esprits des Tunisiens finissent par se perdre dans le flou ou l'arbitraire, la philosophie politique de Kaïs Saïed mérite d'être au centre des réflexions collectives. La première hypothèse est que pour se faire élire, il a puisé son inspiration chez les «*révolutionnaires*», sans jamais se laisser enfermer dans un corpus idéologique précisément déterminé. Là réside l'explication fondamentale de son «*pragmatisme*» : pour ne pas se prendre le mur, le Président refuse de figer une doctrine. Prêt en tout cas à épouser les opportunités qu'offre une conjoncture. Sidéré par la fulgurance d'un mouvement populaire qui a pris comme un feu de paille dans la rue et sur les réseaux sociaux, Kaïs Saïed a décidé de s'engager sur un chemin de politique alternative, en s'appuyant sur la tradition nationale et en adoptant le point de vue du peuple, et surtout ce groupe social ultra-majoritaire des «*gens d'en bas*». Misérable, opprimé par les prédateurs au pouvoir pendant plus d'une décennie, ce groupe social devint le sujet révolutionnaire et émancipateur privilégié pour Kaïs Saïed qui veut «*aller au peuple*». Dans le «*Journal de la roue rouge*», l'une de ses œuvres capitales, le célèbre écrivain russe Alexandre Soljenitsyne (1918-2008) a essayé de déconstruire la politique des bolcheviques en choisissant d'organiser ses analyses autour de ce qu'il appelle des «*nœuds*». En recyclant ou réhabilitant certains éléments historiques des expériences politiques arabes et internationales, Kaïs Saïed a fait presque la même chose pour mettre les assises de sa politique. Bien sûr, la Tunisie n'est pas la Russie ni l'Occident, et il faut se méfier des parallélismes historiques. Les anachronismes ne sont jamais loin. Les conclusions hâtives non plus. Il n'empêche : Kaïs Saïed est sur les pas des auteurs du «*Manifeste du parti communiste*» (1848), qui furent des interlocuteurs du premier courant politique qui, dans la Russie des années 1860, émergea sous cette dénomination, les «*narodniki*», baptisés «*comités populaires*». Rappeler les trois expériences fondatrices de cette philosophie politique, narodniki russes, people's party américain au dix-neuvième siècle et «*comités populaires*» de Mouammar Kadhafi à la fin du vingtième siècle et au début du vingt-et-unième siècle, permet certainement d'aboutir à déchiffrer la philosophie politique de Kaïs Saïed. La trahison du peuple par les islamistes et leurs «*idiots utiles*» au pouvoir, la gauche caviar, les laïcs impuissants et l'opposition au tout-marché, a permis au président de la République de défendre sa politique et son modèle de société où le souci de la transparence, de la probité, de la justice et de l'égalité sociale, l'a emporté sur celui de la religion et du «*droit-de-l'homme*». L'histoire nous a enseigné que l'injustice, les inégalités économiques et sociales sont un poison. Lorsqu'elles se creusent et ne sont pas traitées, elles font vaciller les régimes politiques. Et souvent, elles mènent à leur chute. Kaïs Saïed a bien lu l'histoire. ■

CYBER-ASSURANCE

ANTICIPEZ L'IMPACT DES CYBER-RISQUES!



Votre gage de sécurité pour :

- Couvrir l'impact financier des cyber-attaques
- Maitriser la gestion de crise suite à une cyber-attaque
- Assurer le maintien de votre activité

www.carte.tn



HOUSING

PROFITEZ D'UN HÉBERGEMENT SÉCURISÉ
DE VOS SERVEURS DANS LES DATA CENTERS DE TT

Retrouvez les solutions business
de TT sur businessstawa.tn



tunisitelecom.tn